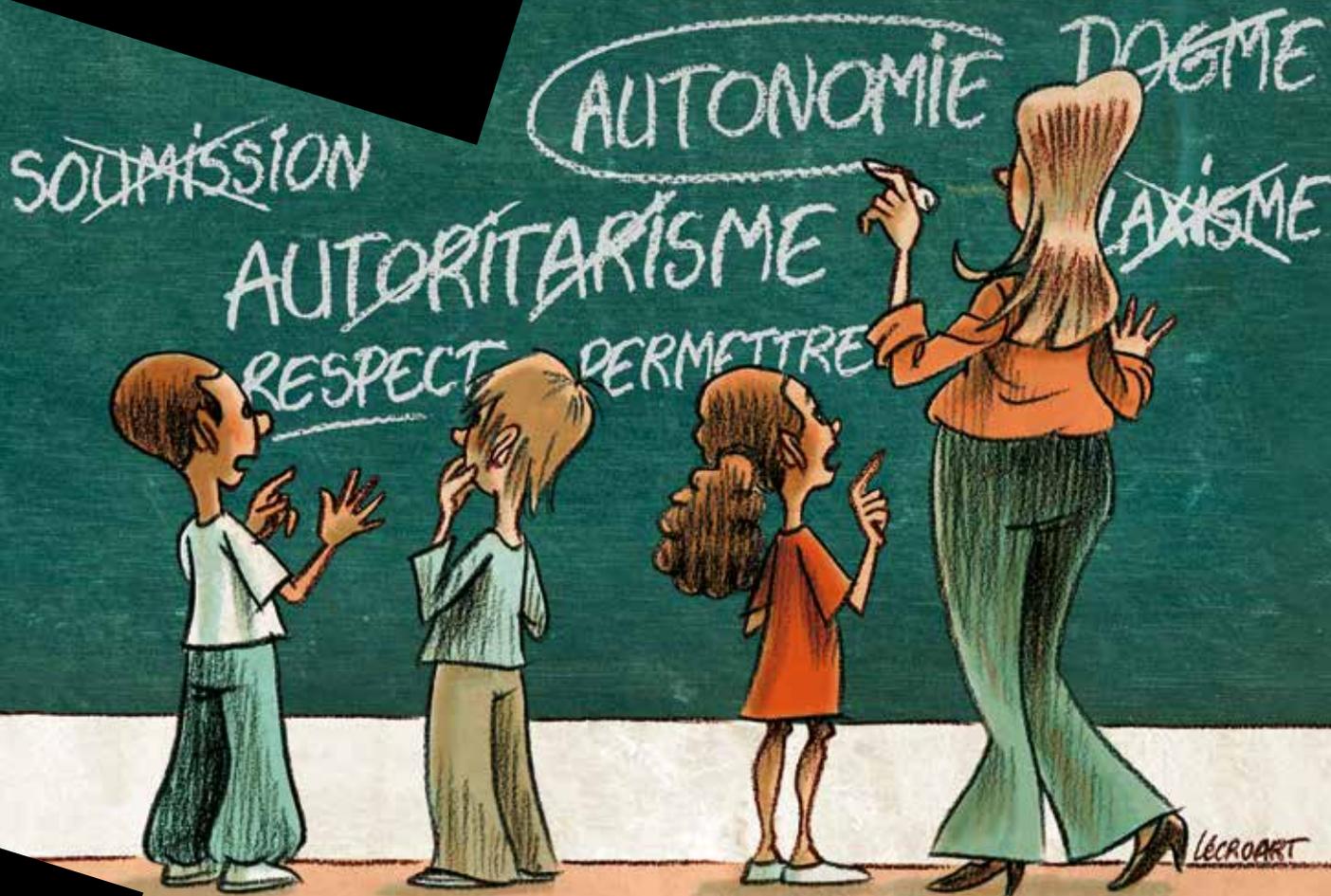

Alternatives non-violentes

Réflexions et luttes actuelles

Quelle autorité ?



212

SEPT. 2024

ACTUEL

Alternative pour demain

LES ESSENTIELS

La fin et les moyens

PORTRAIT

Ziad Medoukh

La non-violence
d'hier à
aujourd'hui



La non-violence, une autre façon de faire société

Dans ces moments périlleux actuels où l'extrême droite est aux portes du pouvoir en France, où la guerre est de retour en Europe et se poursuit entre Israël et la Palestine, et ailleurs, alors que le dérèglement climatique s'accélère et que s'accroissent les inégalités économiques et sociales, suscitant désespoir et ressentiment, la non-violence est notre boussole éthique. Porteuse de luttes et d'espoirs, elle est une force d'action collective pour une société plus juste et apaisée.

Rejoignez-nous,
créez un groupe Man,
faites un don ou un legs

www.nonviolence.fr
man@nonviolence.fr



1974 - 2014 le Man a 50 ans

Depuis sa création en 1974, le Mouvement pour une Alternative Non-violente a participé à de nombreuses actions et campagnes :

- **contre la militarisation** : Larzac, objection de conscience, refus de l'impôt, renvoi de livrets militaires, armement nucléaire, euromissiles...
- **pour une solidarité internationale** : campagne Anti-Outspan contre l'apartheid en Afrique du Sud, envoi d'une force d'interposition civile en Palestine, Intervention Civile de Paix, Kosovo, Ekta Parishad en Inde et Jai Jagat
- **pour une éducation non-violente** : Coordination française pour la Décennie, campagne « pas de pub pour les enfants à la télévision »
- **pour la justice sociale et écologique** : marche pour l'égalité en 1983, médiations nomades à Lyon, lutte pour le climat.
- et bien plus encore...

Des militants du Man ont participé à la création de : la revue **Alternatives Non-Violentes** (ANV), de l'**Institut de Recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits** (IRNC), du journal **Non-Violence Actualité**, de **Non-Violence XXI**, du **Comité français pour l'Intervention Civile de Paix**, des **Instituts de Formation du Man** (IFMan)...

DOSSIER



QUELLE AUTORITÉ ?

Les responsables politiques ont beaucoup communiqué ces derniers mois à propos de « l'autorité à restaurer », dans les familles, à l'école, dans l'espace public. Ils parlent aussi de se réarmer...

Ce numéro d'*ANV* a pour objectif de montrer que « l'autorité » est à distinguer de « l'autoritarisme », qui impose un pouvoir par des règles et des dogmes, sans prise en considération des besoins. L'autoritarisme inspire la peur, il vise la soumission du plus faible au plus fort. Mais notre société a surtout besoin d'instaurer une autorité non-violente, qui inspire respect et confiance, qui recueille l'adhésion et qui induit non pas la soumission, mais une obéissance critique, capable d'objection de conscience. Il s'agit d'apprendre aux jeunes à s'autoréguler, et à conquérir une sécurité et une liberté intérieures.

François Vaillant

2 *Pourquoi un numéro sur l'autorité ?*
ÉLISABETH MAHEU

3 *Vers une autorité partagée
qui prend soin et ouvre à l'altérité*
VÉRONIQUE GUÉRIN

8 *L'obéissance n'est pas la soumission*
DANIEL MARCELLI

10 *Désarmer l'école*
ÉLISABETH MAHEU

17 *L'autorité qui permet de s'autoréguler*
DANIEL FAVRE

24 *L'autorité : entre pouvoir et responsabilité,
entre fermeté et souplesse*
FABIENNE BONY, ANNIE LE FUR



ÉLISABETH MAHEU est formatrice en régulation des conflits.

POURQUOI UN NUMÉRO SUR L'AUTORITÉ ?

Suite à une série de meurtres commis par des jeunes, Gabriel Attal évoque le 18 avril 2024 la nécessité d'un « vrai sursaut d'autorité pour enrayer la violence d'une partie de la jeunesse ». « C'est la République qui contre-attaque » explique-t-il, avant d'en appeler à « la mobilisation générale de la nation ». Notons, malgré ces meurtres dramatiques, que Christian Mouhanna, chercheur au CNRS, établit que le nombre de mineurs délinquants a baissé de façon significative entre 2017 et 2022 (voir *Le Monde* du 24 avril 2024).

Le sens donné à l'autorité par l'ex-ministre de l'Éducation est à rapporter à l'autoritarisme qui tente d'imposer un pouvoir par du contrôle et de la répression. L'autoritarisme inspire la méfiance, la peur et la soumission du plus faible au plus fort, à moins que « le plus faible » trouve d'autres armes : manipulation, mensonge, violence, voire rébellion collective. Si le laxisme fait des ravages, l'autoritarisme n'est-il pas l'autre manifestation d'une autorité déficiente ?

Le mot autorité vient du latin *auctoritas*. Selon les dictionnaires, ce mot est associé à la confiance, l'exemple, le prestige, l'influence. Il est dérivé de *auctor* (celui qui est à l'origine, auteur, créateur) et du verbe *augere* (croître, faire croître, augmenter). L'autorité est cette puissance personnelle qui permet de conduire sa propre vie et de susciter l'adhésion des autres à ses propositions. L'usage de cette force est non-violent quand il laisse aux autres la possibilité d'être forts aussi, de devenir auteurs de leurs actes, d'exercer

eux-mêmes de l'autorité. Notre société a intérêt à investir des moyens, y compris financiers, pour offrir aux futurs citoyens des expériences de groupes où l'on comprend l'intérêt des règles collectives au service du bien commun et du respect de chacun ; où l'on peut à la fois s'affirmer et s'enrichir de la différence de chacune, et où l'on apprend à coopérer et à devenir autonomes. ●



RENDEZ-VOUS LE JEUDI 10 OCTOBRE

Participez au débat sur ce numéro d'ANV, préparez vos questions aux auteur-es et vos témoignages sur l'autorité. Ce débat aura lieu par Zoom le jeudi 10 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30. Pour y accéder, inscrivez-vous dès maintenant en adressant un courriel à visio.anv@free.fr où vous écrivez par exemple « Je m'inscris pour le 10 octobre », ça suffit !

Vous recevrez ensuite le lien pour participer à ce Zoom.



VÉRONIQUE GUÉRIN, psychosociologue. Auteure notamment de : *Crise d'ado, mode d'emploi*, Paris, Solar Santé, 2016 ; *Le monde change et nous ?* (avec Jacques Ferber), Lyon, Chronique sociale, 2007 ; *Je pleure ou je tape, le développement relationnel de l'enfant de 0 à 3 ans*, DVD diffusé par Étincelle, 2005, disponible sur YouTube ; *À quoi sert l'autorité ? S'affirmer, respecter, coopérer*, Lyon, Chronique sociale, 2001.

VERS UNE AUTORITÉ PARTAGÉE QUI PREND SOIN ET OUVRE À L'ALTÉRITÉ

À quoi sert l'autorité ? Telle est la question qui taraude l'auteure depuis son enfance et alimente régulièrement sa réflexion. Elle retrace ici quelques jalons saillants de l'évolution de l'autorité en Occident : l'autorité réduite à son aspect répressif, l'émergence de l'autorité bienveillante puis le glissement vers l'éducation positive. Cette fresque met en exergue des pistes envisageables pour une autorité qui prend soin et ouvre à l'altérité.

L'autorité est d'abord une expérience vécue dans l'enfance, celle d'être soumis.e à une autorité qui limite les comportements. Je me souviens des interrogations que cela soulevait en moi, mais mes questions étaient qualifiées d'impertinentes et recevaient, en réponse, au mieux un soupir exaspéré, au pire, un regard dur et une injonction musclée de me taire.

Toute tentative de faire évoluer les règles était vécue comme une menace. J'étais tétanisée face au courage (la folie?) d'Oliver, dans le film *Oliver Twist* (1948), lorsqu'il traverse l'immense salle à manger de l'orphelinat pour demander « Puis-je avoir plus de soupe s'il vous plaît ? ». Je me souviens des visages terrifiants des adultes ulcérés par cette demande et de la punition ultime, le renvoi.

Encore aujourd'hui, je reste étonnée de l'incohérence édu-

cative qui veut, par exemple, enseigner le respect par la violence : « Je te frappe mais tu n'as pas le droit de frapper ». Je me souviens de mes révoltes, de ma solitude, de la peur au ventre, des stratégies de manipulation pour tenter de tracer ma voie envers et contre tout. J'ai appris à sortir en cachette et à mentir avec assurance pour éviter les réprimandes. Je contenais le volcan qui brûlait en moi pour rester en zone protégée. Et sans cesse revenait la question : « L'autorité est-elle condamnée à être brutale et humiliante ? ».

Pour tenter d'y répondre, j'entrepris des études de psychologie et d'éducation spécialisée. Je devorai des ouvrages qui me confortaient dans l'intuition qu'une autre autorité était possible : Benjamin Spock, Alexander S. Neill, Thomas Gordon, Alice Miller, Benoîte Groult et bien d'autres encore. Je cherchais activement des alliés pour m'accompagner dans ma quête de sens. Chaque réflexion

qui résonnait avec mon intuition me procurait une joie indicible : je n'étais plus seule, je n'étais pas folle. D'autres avançaient sur ce chemin à mes côtés.

La promulgation de lois encourageait également cette réflexion : l'ordonnance de 1945 qui reconnaît le besoin de protection des enfants ayant commis un délit ou encore l'adoption par l'Assemblée nationale en 1970 de la loi qui confère l'autorité parentale aux deux parents. Cependant, sur le terrain, les pratiques évoluaient peu, l'autoritarisme et la maltraitance restaient monnaie courante. C'est de ce constat qu'est né mon élan d'écrire un ouvrage pour clarifier l'essence de l'autorité et donner des éléments concrets pour l'exercer. C'est ainsi qu'en 2001, le livre *À quoi sert l'autorité? S'affirmer, respecter, coopérer* est publié aux éditions Chroniques Sociales.

Qu'est-ce que l'autorité?

L'autorité est définie comme « le pouvoir d'imposer l'obéissance » dans l'intention de mettre de l'ordre et de clarifier les devoirs et les droits de chacun·e en fonction de leur place.

Pour avoir voyagé dans des pays où le code de la route est inexistant ou peu respecté, je me souviens que toute mon attention était mobilisée pour faire le bon choix au

bon moment, dans une cacophonie de klaxons. Je savoure aujourd'hui la détente qu'apporte une loi juste et adaptée : pouvoir traverser au feu rouge dans un passage protégé, en toute sécurité (ou presque !). Il est parfois reposant d'obéir.

Cette autorité est le reflet d'une vision du monde hiérarchisé. Le pouvoir de l'exercer est conféré à des personnes ayant un statut spécifique, les fonctionnaires de police en l'occurrence. De façon plus large, cette autorité venue d'en haut est appliquée dans tous les domaines de la société pour contenir les comportements qui mettent en danger la personne elle-même, les autres ou les valeurs de la société. Elle permet d'arbitrer des conflits, lors d'un divorce, d'un héritage, d'un conflit de voisinage, évitant ainsi une escalade de la violence.



Cependant cette autorité à sens unique et sans contre-pouvoir est souvent exercée de façon arbitraire ou pour appliquer des lois injustes ou discriminatoires. Elle est de plus en plus décriée car portant en son sein l'abus de pouvoir. Cette posture autoritaire est aujourd'hui qualifiée d'autoritarisme, voire de maltraitance.

LA DÉRIVE AUTORITARISTE

L'autoritarisme s'appuie sur la menace, la manipulation et la punition pour obtenir l'obéissance. Les comportements obtenus peuvent donner l'impression d'un respect, mais reflètent davantage une soumission dans un rapport de forces déséquilibré. Le climat de peur infantilise, parasite les apprentissages et démotive. Il génère de la rébellion et de la résistance passive qui est une bombe à retardement susceptible d'exploser dans les situations où le rapport de forces s'inverse : à l'adolescence, en groupe ou envers des personnes plus vulnérables. Un désir de vengeance sous-jacent qui nourrit des rancœurs tenaces et exclut le pardon. Si l'intention était d'enseigner la non-violence, alors c'est plutôt raté !

Cet ordre n'est obtenu qu'en présence de la figure d'autorité, tel un policier qui nous fait ralentir sur la route. Il peut aussi s'installer dans notre psyché sous forme de culpabilité et de dépréciation. Un jugement intériorisé et omniprésent qu'illustre la phrase « L'œil était dans la tombe et regardait Caïn » à la fin du poème « La conscience » de Victor Hugo. Comment passer de la culpabilité tournée vers le passé à la responsabilité tournée vers le futur ?

L'ÉMERGENCE DE L'AUTORITÉ BIENVEILLANTE

Progressivement, la conscience des dégâts de l'autoritarisme et des abus de pouvoir se déploie dans la société. Des lois posent des limites à l'exercice de l'autorité en affirmant les droits des enfants, des femmes, des citoyens, des malades, des détenues, etc. Le développement des sciences humaines et plus particulièrement de la psychologie encouragent l'empathie envers les victimes et une prise en charge plus adaptée.

Alors que l'autoritarisme se limite à l'obtention de comportements par l'obéissance, l'autorité bienveillante s'inté-

resse à l'intériorité de l'enfant qui est invité à exprimer ses émotions et ses désirs. Mais comment adopter une posture empathique lorsqu'on en a soi-même été privé dans l'enfance ? Un père de famille témoignait ainsi son inquiétude : « J'ai toujours cru qu'un bon père devait crier et frapper pour se faire obéir. Quel soulagement d'arrêter de jouer ce rôle... Mais comment je fais maintenant pour éduquer mes enfants ? ».

Pour accompagner l'intégration de l'empathie dans l'autorité, se déploient le soutien à la parentalité et les formations pour les professionnels exerçant l'autorité.

Cette évolution ne se fait pas sans remous : d'un côté des enfants n'ont plus peur de l'autorité, connaissent leurs droits et s'affirment avec véhémence, de l'autre côté, des adultes plus empathiques tentent de faire entendre raison à l'enfant sans employer la force. Le rapport de forces s'inverse et on est en droit de s'interroger : serait-on allés trop loin dans la permissivité ? Cette question est au cœur du débat actuel sur l'éducation positive.

ÉDUCATION POSITIVE OU AUTORITÉ BIENVEILLANTE ?

L'éducation positive vise à encourager les comportements appropriés chez les enfants par leur valorisation plutôt que par des punitions. Elle met l'accent sur l'écoute empathique et la reconnaissance des efforts et des progrès. Caroline Goldman, docteure en psychologie, en dénonce les écueils possibles. Dans son cabinet défilent nombre d'enfants agités, en proie à des troubles du comportement. Choyés jusqu'à la démesure, ils ne manquent de rien mais sont privés de limites éducatives. Cette observation est largement confirmée dans la sphère éducative, mais aussi dans les espaces communs (diners entre amies, fêtes, spectacles, etc.) où l'agacement grandit face à ces enfants qui monopolisent toute l'attention.

Serait-ce une invitation à revenir en arrière, nostalgique de ce bon vieux temps où une voix menaçante et le claquement cinglant d'une gifle ramenaient de l'ordre? Clairement non, car on en paie encore aujourd'hui l'impact délétère : une estime de soi dégradée, le manque d'empathie envers soi et les autres, une rigidité psycho-affective et une créativité en berne.

« L'autorité bienveillante intègre la frustration comme ingrédient essentiel à la maturation de l'enfant. »

V. G.

Interrogeons-nous plutôt sur les ajustements nécessaires à cette autorité émergente qui tente d'intégrer empathie et fermeté. Certes, il est plus ardu de poser des limites à un enfant lorsqu'on est sensible à sa frustration : on aimerait tellement lui éviter de traverser cet orage de colère, cette pluie de tristesse. De plus, son mal-être peut venir réveiller de vieilles blessures et rendre insupportable cette posture d'autorité.

Si l'éducation positive et l'autorité bienveillante partagent des valeurs communes de respect et d'empathie, elles diffèrent sur un point essentiel : l'éducation positive cherche à éviter frustration et sanction alors que l'autorité bienveillante intègre la frustration comme ingrédient essentiel à la maturation de l'enfant.

ÉLOGE DE LA FRUSTRATION

Point n'est besoin de frustrer plus que nécessaire, la vie s'en charge : qui n'a pas souhaité voler, s'affranchir de la gravité,

revenir en arrière, s'appropriier un objet défendu? Qui n'a pas tréigné d'arriver trop tard, de manquer d'argent, de se voir refuser un emploi?

La frustration est une expérience temporaire, émotionnellement forte et plutôt désagréable. Elle est fructueuse si elle est à la mesure des capacités physiologiques et cognitives de l'enfant et si elle est accompagnée du soutien d'un adulte compatissant. C'est ce qui la différencie de la souffrance qui est une expérience plus profonde et durable, souvent vécue dans la solitude et sans soutien, comme par exemple le harcèlement scolaire.

Bien que la frustration soit discréditée, elle joue pourtant un rôle crucial dans le développement de l'enfant : elle renforce la confiance en soi, stimule la créativité, favorise la patience et fait place à l'autre. On peut parfois chercher à adoucir la frustration en proposant des alternatives, mais la simple présence de l'adulte permet à l'enfant de vivre ce processus dans son entièreté et d'explorer par lui-même le chemin de l'apaisement. De là, naissent progressivement l'autonomie et la confiance en soi.

Être en posture d'autorité, c'est aussi assumer d'être à l'origine de la frustration : « Éteins l'écran, mets le couvert, va te coucher! ». Cela nécessite parfois de contenir physiquement, d'accompagner la crise de larmes ou de cris tout en restant calme. Le risque d'exploser est bien présent. C'est dans cette intention de calmer le jeu que Caroline Goldman propose que l'enfant file dans sa chambre!

Cette posture qui intègre empathie et fermeté est une mission presque impossible dans notre société où les parents, et souvent la mère seule, en assument la totale responsabilité. Et si on se laissait inspirer l'inspiration par les tribus premières qui affûtent leurs stratégies éducatives depuis des milliers d'années?

L'AUTORITÉ : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

En 2016, en Guyane, une famille amérindienne m'invite à pêcher sur le fleuve Maroni. Expédition à laquelle participent les grands-parents, les parents et deux enfants, Anoki, 9 ans et Kaïna, 5 ans, qui courent, machette à la main vers leur propre pirogue. Dangereux, non ? Il semblerait que je sois la seule à être inquiète. Pêche, cuisson sur le feu, repas... Je me détends et réalise que, depuis trois heures, pas une seule fois un adulte n'a exprimé de la peur, mis en garde les enfants ou même donné un conseil. Quel bonheur !

Je prends conscience à quel point dans notre culture occidentale, les parents ne cessent d'intervenir « Attention, tu vas tomber, pas comme ça, doucement, dépêche-toi ! ». Conseils, critiques, compliments qui parasitent l'expérience de l'enfant et le rendent dépendant du regard et de l'approbation de l'adulte.

Lorsque Kaïna rapporte, toute fière un poisson, sa mère, souriante, lui montre d'un geste le seau où le mettre puis reprend sa pêche. Kaïna s'exécute, regarde avec curiosité les autres poissons dans le seau puis court rejoindre son frère. Personne ne s'extasie : elle grandit, et grandir, c'est contribuer ! Pas une plainte d'enfant pendant trois heures, pas un « je veux rentrer, il m'embête, j'ai faim ! ». Une maturité qui m'interpelle.

Le temps passe et estompe peu à peu ce souvenir jusqu'à la lecture du livre *Chasseurs, cueilleurs, parents* de Michaelleen Doucleff, qui résonne avec ce que j'ai vécu en Guyane. Au bord du *burn-out* parental, cette journaliste scientifique décide de partir séjourner avec sa fille dans des communautés de chasseur·ses cueilleur·ses. De l'éducation maya, elle retient la facilité qu'ont les parents à sortir du contrôle pour favoriser la collaboration. En Tanzanie, les parents hadza valorisent l'autonomie en s'interdisant de donner des

conseils. Quant aux parents inuits, ils ne crient jamais, mais se posent à côté de l'enfant en colère, conscients que leur propre calme est la clef de leur maturation.

Ces modèles alliés à des pratiques éducatives plus empathiques offrent une perspective riche pour reconsidérer notre approche de l'autorité. Pour exemple, les habitats partagés offrent un espace d'expérimentation et de mise en pratique de cette autorité bienveillante. La réintégration de la dimension collective allège le poids de l'autorité, apporte du relais et constitue un garde-fou face à l'autoritarisme ou au laxisme.

Ainsi, l'autorité, loin d'être une simple imposition de l'obéissance, devient un processus participatif et inclusif, des graines que l'on sème pour que fleurisse demain une société plus juste où il fait bon vivre ensemble. ●



DANIEL MARCELLI, pédopsychiatre. Auteur des ouvrages *Il est permis d'obéir*, Paris, Albin Michel, 2009, dont ANV reproduit ici les pages 260 à 263 avec l'autorisation de l'éditeur ; *C'est en disant 'non' qu'on s'affirme*, Paris, Hachette Littérature, 2007 ; *Qu'est-ce que ça sent dans ta chambre ?*, avec Carine Baudry, Paris, Albin Michel, 2006.

L'OBÉISSANCE N'EST PAS LA SOUMISSION

On adhère à une autorité, alors qu'on se soumet à un pouvoir. Si la soumission d'un enfant s'obtient par la force ou la séduction, l'obéissance s'établit sur un rapport de confiance. L'obéissance construit, la soumission détruit. Éduquer à obéir, c'est éduquer à la liberté qui fait comprendre le devoir de désobéir.

A priori, il semble paradoxal de parler d'activité chez le sujet qui obéit. La conduite d'obéissance est plus immédiatement assimilée à une attitude passive qu'à un comportement actif ! Cependant, quand on examine attentivement le comportement d'un jeune enfant à partir d'exemples pris dans la quotidienneté de son éducation, [... nous voyons que] la demande d'obéissance de la part du parent préserve chez l'enfant sa capacité d'autonomie, là où l'exigence de soumission le maintient dans la passivité. Mais pour que cette dimension d'activité autonome dans l'obéissance se révèle, il y faut une condition essentielle : une attitude d'abstinence de celui qui « fait autorité ».

La position d'autorité implique comme préalable une attitude de retenue et d'abstinence : l'action est en suspens ! L'origine de l'autorité se trouve dans ce temps où l'action est suspendue au profit de la parole et chez l'*infans*, c'est-à-dire celui qui ne parle pas, au profit du regard et de l'écoute, cette communication les yeux dans les yeux au cours de laquelle le jeune enfant tend l'oreille et cherche à comprendre l'intention de l'adulte. C'est cette position d'abstinence qui transforme le pouvoir en autorité. Le pouvoir

est dans l'action, l'autorité est dans la suspension de l'acte au profit de la parole. Quand celui qui a le pouvoir s'abstient d'agir, ce temps d'abstinence offre à celui qui devait se soumettre la liberté d'obéir. L'opération alchimique si mystérieuse qui sublime le pouvoir en autorité provient de ce temps de suspension au cours duquel le pouvoir pose ses armes et l'autorité prend la parole.

Il ressort de cela que l'exercice de l'autorité est particulièrement complexe et n'a rien de naturel. Ce qui est naturel, c'est le pouvoir du dominant qui, par la force de son action, contraint le dominé à se soumettre. En revanche, l'autorité et l'obéis-



sance sont des faits de culture qui nécessitent l'apprentissage et imposent la frustration. On répète complaisamment que l'éducation d'un enfant nécessite de le confronter à la frustration, ce qui est vrai. Mais on oublie constamment que l'exercice de l'autorité par un adulte en direction d'un enfant lui impose de se frustrer du pouvoir de soumettre un plus faible que lui, frustration extrêmement douloureuse à celui qui se l'impose car elle donne l'impression d'une amputation d'une partie de soi ! L'obéissance procède donc d'un long apprentissage du temps de l'enfance, apprentissage dans lequel l'adulte puisera ultérieurement la force de se frustrer de son pouvoir pour retrouver les conditions de l'autorité. C'est ce qui fait couramment dire d'un adulte « qu'il a naturellement de l'autorité », ce qui est à la fois vrai et faux. Vrai en ce sens que l'exercice de l'autorité semble être dans la nature de cet adulte par rapport à tel autre qui en semble totalement dépourvu. Faux dans la mesure où cette autorité ne provient pas de son patrimoine génétique mais des conditions de son éducation et donc d'un apport culturel.

Accorder un temps en suspens à celui qui doit obéir préserve son sentiment d'autonomie. Il agira *de son fait* et non pas contraint par la menace. Certes, à partir du moment où il s'engage dans la conduite d'obéissance, celui qui obéit le fait toujours en réponse à la demande d'un autre. En ce sens on pourrait effectivement dire qu'à cet instant il n'est pas libre, mais inscrit dans un lien. Toutefois, pendant ce temps en suspension, le sujet a la liberté de s'engager ou non dans cette conduite d'obéissance : il peut obéir ou refuser d'obéir. En ce sens la demande d'obéissance s'adresse à un sujet auquel on accorde la capacité de choisir, fondement du sentiment de légitimité. Dans la soumission, aucun choix n'est offert. Avoir ce choix donne à l'enfant une possibilité nouvelle, celle d'obéir ou de désobéir ! En grandissant, l'enfant, l'adolescent, l'adulte fera la découverte progressive qu'il peut obéir et parfois désobéir. L'éducation consiste à

conduire un être humain jusqu'à ce point paradoxal où il peut se sentir libre d'obéir ou de désobéir.

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux maintenir un état de soumission ? C'est méconnaître ce fait important : la désobéissance vise un espace tiers, un objet ou une conduite interdite. La désobéissance n'est pas un acte de menace directe envers celui qui a exercé l'autorité. L'exigence de soumission ne laisse au contraire d'autre possibilité que celle de la révolte. Et la révolte vise directement celui qui exerce le pouvoir. C'est pourquoi le tyran est toujours habité par la peur et doit constamment renforcer sa tyrannie : le couple pouvoir-soumission est un couple instable qui finit toujours dans la violence destructrice. Fondamentalement, dans le pur pouvoir, celui du dominant, du despote ou du tyran, il n'y a pas d'altérité. ●

UNE ÉDUCATION À L'OBÉISSANCE AUTORISE LA DÉSOBÉISSANCE

« La désobéissance est l'acte de liberté d'une éducation qui s'achève. Il n'y a pas d'obéissance (ou de désobéissance) sans possibilité de choix, et l'autorité est précisément ce qui préserve, chez celui auquel elle s'adresse, ce sentiment – croyance ou illusion peu importe – de pouvoir choisir. Si l'autorité le plus souvent autorise et parfois interdit, symétriquement elle sollicite le plus souvent l'obéissance, mais elle autorise parfois la désobéissance. L'éducation ne consiste pas à tout faire pour que les enfants obéissent, l'éducation consiste à les élever jusqu'à ce point où ils pourront choisir d'obéir ou de désobéir. L'être humain est alors « augmenté » du sentiment de liberté. » (Daniel Marcelli, *Il est permis d'obéir*, Albin Michel, 2009, p. 137)



ÉLISABETH MAHEU est formatrice en régulation des conflits, membre du Comité de rédaction d'ANV et auteure de *Sanctionner sans punir*, Chronique sociale, 2024 (8^e édition).

DÉSARMER L'ÉCOLE

Budget militaire à la hausse, SNU, uniforme, on parle de « réarmer » la défense, l'école, la santé, la natalité, l'économie... réarmer tout ce qui passe et surtout les esprits! Mais se réarmer, n'est-ce pas se désigner comme un ennemi potentiel? Elisabeth Maheu – qui a contribué à l'ouvrage L'autorité, pour une éducation non-violente (Man, Lyon, Chronique sociale, 2018) – plaide pour une autorité qui contient, qui autorise, qui forme des citoyens autonomes.

LE BUT DE L'ÉCOLE EST D'APPRENDRE

« À un moment la tolérance ça va! La bienveillance ça va! » clamait Gabriel Attal devant l'Assemblée nationale le 17 octobre 2023. Il n'est pas le seul à confondre bienveillance et laxisme, et *a contrario*, fermeté et sévérité – ce mot appartient à la famille de « sévice ». Heureusement, la ministre Nicole Belloubet s'est démarquée du Premier ministre en lançant une concertation pour « définir quelle forme d'autorité nous souhaitons promouvoir dans notre société », car « à côté de cette autorité qui élève, accompagne et fait grandir, il y a aussi une autorité qui écrase, infantilise et neutralise¹ ». Dégageons donc cette question de l'émotionnel et de la récupération politique pour la replacer dans une perspective d'éducation globale.

L'École a – ou devrait avoir – comme objectifs d'enseigner aux élèves des savoirs et des savoir-faire et de les émanciper du cocon familial pour entrer en société.

Mais pour bien apprendre, psychologues et pédagogues

savent qu'il faut du temps et un climat de confiance, car l'acte d'apprendre est une prise de risque avec des essais-erreurs à corriger. Surveillance et bienveillance : il s'agit de bien veiller sur ces jeunes personnes en train de grandir. Il n'y a pas d'autorité éducative sans empathie, cette capacité à prendre en compte le ressenti, les besoins et le point de vue de l'autre, sans les confondre avec son ressenti, ses besoins et son propre point de vue. On n'écoute jamais trop les élèves. On les écoute souvent mal, ou peut-être au mauvais moment. Écouter ne veut pas dire céder : l'adulte doit assumer son statut et garantir les règles non-négociables.

Mais dominer l'élève, c'est en faire un être soumis : comment les futurs citoyens seront-ils critiques et capables de résistance face aux influences dangereuses s'ils n'ont appris qu'à se soumettre? Comment seront-ils assez créatifs pour trouver des solutions à leurs problèmes s'ils n'ont pu expérimenter leur autonomie? Gandhi expliquait que la vraie démocratie ne peut venir que du pouvoir que tous auront un jour de s'opposer aux abus de l'autorité.

1. *Le Monde*, 3 mai 2024.

PROTÉGER, PERMETTRE, PROMOUVOIR

Un adulte fait autorité quand il sait protéger chacun, quand il lui permet de prendre la parole et de devenir acteur de son apprentissage, enfin quand il emmène le groupe dans la réalisation d'un projet, avec des défis collectifs à relever. Un de ces défis est de ne laisser personne au bord du chemin. Détaillons ces trois fonctions de l'autorité.

- **Protéger.** Se sentir exister comme membre d'un groupe suppose d'en comprendre le fonctionnement. Énoncer et expliquer les règles communes est un acte fondateur du groupe, ceci le protège des abus et des jeux de pouvoir et apaise les relations. Les règles ne sont pas là pour créer des contraintes supplémentaires, mais pour aider à vivre mieux ensemble. Les exceptions sont des occasions de confirmer la règle et de la remettre à sa place de simple outil : on l'appliquera non pas à la lettre mais dans son esprit, avec souplesse et intelligence – le mot intelligence vient du latin *inter legere* (lire entre les lignes). L'enfant ne sent pas toujours ce qui est bon pour lui quand il est l'objet de manipulations (publicité, effets de bandes, emprises, réseaux sociaux). Les mineurs doivent être protégés comme tels, avec des étapes obligées, jusqu'à devenir des adultes responsables et solidaires, capables de se conduire dans la vie sans leurs éducateurs.
- **Permettre.** La garantie d'un cadre structurant est indissociable de l'expression des besoins de reconnaissance et de liberté, et des permissions adéquates. La « permission d'appartenir » au groupe passe par le sentiment d'y avoir sa place et de l'habiter, de se nommer et entendre les autres le faire. Le fait de ritualiser des temps où chacun est invité à prendre la parole avec la garantie d'être écouté sans raillerie, contribue à apaiser les tensions, à réguler les malentendus, à enrichir le groupe d'idées nouvelles. Il permet à chaque élève de peser sur la marche de la classe.

- **Promouvoir.** Pour mobiliser le groupe autour d'un projet et dynamiser l'apprentissage, l'animateur doit faire preuve d'enthousiasme. Son rôle est aussi de faciliter la tâche : il coordonne les contributions, met à disposition des moyens adaptés, transmet une expertise ; il propose du travail en sous-groupes pour que les élèves « s'instruisent et s'émancipent à la fois. Pour qu'ils soient en même temps plus cultivés et plus solidaires ¹ ».

1. Jacques Natanson, Dominique Natanson, Isabelle Andriot, *Oser le travail de groupe*, SCÉRÉN, CRDP Bourgogne, 2008. Préface de Philippe Meirieu.

ÉCRIRE UNE CHARTE DE CLASSE



Rédiger ensemble une charte permet de résumer ce qui est important pour le groupe à un moment donné : les principes non-négociables, certains éléments du règlement de l'établissement, et des règles de vie élaborées avec les élèves eux-mêmes. Ce faisant, ces élèves font l'expérience des conditions à réunir pour établir des règles justes : recueillir les besoins, croiser les regards des experts-usagers et d'experts-professionnels, débattre pour tenir compte des contraintes de tous, clarifier les procédures de décision, expérimenter puis évaluer les règles produites, et si besoin les ajuster. **É. M.**

LES TROIS FONDEMENTS DE L'AUTORITÉ

Bourdieu distingue deux acceptations du mot *autorité*. La première est le pouvoir de fixer les règles, et cela mériterait que l'on s'interroge sur la légitimité de qui les fixe et de qui les fait appliquer. La deuxième acceptation est la capacité à se faire obéir, cela suppose que l'autorité soit exercée avec compétence, et qu'elle soit reconnue par les élèves et par leurs familles.

- **L'autorité doit être instituée.** Dans une institution éducative, l'autorité de chaque adulte est renforcée quand il peut faire référence à des règles claires établies par les instances prévues à cet effet; quand il peut s'appuyer sur une solidarité entre adultes, non pas contre les jeunes, mais pour surmonter ensemble les difficultés. Diriger une institution, c'est avoir reçu soi-même une mission et ce devrait être un service rendu, celui de garantir la direction (en gouvernance partagée, il s'agit de la direction choisie collectivement). À son tour, le directeur institue tout nouveau personnel en le présentant aux élèves par son nom et par sa fonction, il lui délègue officiellement l'autorisation d'exercer son autorité, dans le cadre précis de sa mission.
- **L'autorité doit être exercée.** Les compétences liées à la matière enseignée sont indispensables, mais aussi la force de conviction, la fiabilité, l'écoute des besoins et des avis des élèves. Les profs qui « ont de l'autorité » sont patients, encouragent, rappellent les règles, expliquent le programme. Quand un élève leur coupe la parole, ils s'arrêtent et le regardent quelques secondes d'un air interrogatif, puis reprennent calmement le fil de leur cours. Les sanctions sont rares, éducatives et peu contestées. Ces adultes donnent des autorisations

fondées sur la confiance, jouent cartes sur table, sont à l'aise dans leur corps, authentiques.

- **L'autorité doit être reconnue.** L'autorité est une interaction entre le commandement de l'un et l'obéissance de l'autre. Obéissance vient de *audire*, écouter vers, tenir compte de. L'obéissance est intelligente quand on choisit par exemple de faire confiance à la compétence du guide de montagne, tout en restant vigilant et capable d'objection de conscience, en particulier quand le guide ne joue pas son rôle ou abuse de son statut. L'autorité suppose le consentement de celui auquel elle s'adresse.

« Nous ne pouvons pas tenter de restaurer l'image d'une autorité éducative, qui serait loin de l'autoritarisme, sans restaurer également l'image d'une obéissance citoyenne, qui serait, elle, loin de la soumission », nous dit Jean François¹. Il précise que pour un adolescent, obéir, c'est souvent déplaisant, dévalorisant, insupportable, sauf si le jeune ressent cette autorité comme protectrice, fondatrice, constructive.



En général, les élèves reconnaissent l'expertise de leurs profs. Ils leur accordent un crédit subordonné à la cohérence entre leur pratique et leur discours sur le respect et le civisme. Ils font confiance aux éducateurs qui leur donnent l'envie de se projeter dans un avenir prometteur, leur révèlent leur potentiel et réveillent leur désir de découvrir et d'apprendre : « Vas-y, n'aie pas peur, tu es capable de réussir. »

1. Jean François, cadre des CEMEA, lors de son intervention le 23 janvier 2008 à Rouen. Auteur de *Profes, parents, démission impossible*, Ramsay, 2003.

AUTORITÉ ET CULTURE FAMILIALE

Les cultures maghrébine, asiatique ou kanak ne vivent pas de la même façon la relation d'autorité. La famille a une grande influence sur ces représentations, tout comme sur le rapport à la loi, aux femmes, aux personnes âgées, aux policiers...

Il faut quelques précautions pour que la relation enseignants-parents, trop facilement conflictuelle, puisse passer du face-à-face au coude à coude. Plutôt que d'émettre envers l'élève en difficulté des jugements ou des prédictions de catastrophe (« Si tu continues ainsi... »), il serait plus sain d'explorer ensemble ce qui pourrait être tenté par chacun pour améliorer la situation. De nombreux parents surinvestissent l'école, et la mauvaise note est parfois suivie d'une deuxième peine à la maison, car l'enfant fait honte à sa famille. Ses parents ressentent une blessure de l'estime de soi, surtout si leur histoire avec l'école a été difficile. Il est préférable de commencer par proposer des rencontres sur d'autres sujets que les problèmes de leurs enfants : visite du collège, fête, « petit-déjeuner des parents » à thème, exposition de travaux des parents, animation d'ateliers par les parents... autant d'occasions de reconnaissance mutuelle.

CONVAINCRE, INCITER, OBLIGER

Les éducateurs essaient en général de convaincre les élèves du bien-fondé des consignes. Mais on ne peut pas toujours attendre que tous soient convaincus pour obtenir un résultat (par exemple que le matériel utilisé soit rangé à la fin du cours). Les adultes essaient parfois de récompenser la pratique visée; mais quand l'incitation cesse, les bonnes pratiques ne perdurent pas toujours. Alors, pour obliger les enfants récalcitrants, ils posent des sanctions. Mais leur impact ne sera durable (y compris en l'absence de contrôle de l'adulte) que si ces sanctions excluent toute punition humiliante et permettent d'accéder à l'intérêt de la règle.

LA PUNITION, ÇA SERT À QUOI?

« Pour la peine, tu vas... ». Punition, pénalité... riment avec peine et pénible. Punir, c'est faire mal à celui qui a mal fait (règlement de comptes), ou bien le menacer d'avoir assez mal pour lui passer l'envie de recommencer (dissuasion).

Les gens qui punissent ne sont pas tous sadiques! Je pense à ce père en situation de migration qui disait : « Il faudrait

UN PROF QUI DONNE ENVIE DE CHANTER !

Franck est prof de musique au collège de Bourg-Achard (Eure), dans les classes à horaires aménagés pour activités musicales. J'ai assisté à un prodigieux spectacle de fin d'année : une grosse centaine d'acteurs, réunissant des élèves de 11 à 15 ans, des profs, des parents et d'autres adultes, ont investi le collège pendant plus de deux heures, mêlant musique, chorale, théâtre, interactions avec le public, autour de deux thèmes qu'il fallait oser combiner : l'histoire de Louise Michel et « un collège de rêve ».

À l'instar de Zahia Ziouani, cheffe de l'orchestre Divertimento¹, Franck est à la fois musicien talentueux et pédagogue passionné. Il a le souci de créer des liens avec d'autres arts et d'autres collègues. Il mène son groupe à la baguette (!) en souriant, voir en riant, et peut obtenir en une seconde un silence complet ! Autre indicateur, cette réponse d'une ado à ses parents pressés de la ramener à la maison, avec le souci de son sommeil avant un programme chargé pour le lendemain : « Pas question, le rangement n'est pas fini, je ne vais pas lâcher les copains. Nous devons rendre le collège impeccable, c'est convenu avec la directrice ».

Merci Franck de transmettre à vos élèves des compétences musicales, mais aussi votre joie de vivre et votre confiance en eux et en leur avenir. **É. M.**

1. ANV n° 212, mars 2024, article d'Isabelle Escoffier, page 27.

savoir : dans votre pays, si on punit nos enfants, on nous dit qu'on les maltraite. Si on les laisse faire, on nous dit qu'on est déficients. Je ne veux pas que mes enfants tournent mal. Je les remets dans le droit chemin! » La punition n'est pour ce père qu'un moyen d'éduquer ses enfants. Et c'est mieux que rien du tout, c'est mieux que d'abandonner ces enfants à la merci de leurs pulsions ou de mauvaises influences. Mais, dans cette logique punitive, que faire quand l'ado résiste et se sent plus fort? Augmenter la peine toujours plus, mais jusqu'où? Ou bien déclarer forfait et jeter l'éponge?

LA PUNITION FAIT-ELLE RÉFLÉCHIR?

La punition fait parfois réfléchir l'enfant, quand il est assez mûr pour faire le lien direct avec sa bêtise (s'il sait que c'est une bêtise); ou quand elle est assortie d'une mise en situation de réfléchir (comme un questionnaire à remplir sur ce qui s'est passé); ou bien quand l'éducateur, lui-même calmé, revient vers l'enfant pour envisager la suite :



« Maintenant, comment allons-nous faire pour que cela se passe mieux? » Mais alors, a-t-on vraiment besoin de commencer par punir?

Le plus souvent, la punition dispense la personne punie de réfléchir. Une ado disait : « Mon père, il criait toujours quand j'avais fait une connerie, je n'avais même pas le temps de penser. Remarque, ça m'arrangeait, parce que je me disais qu'il était con. Cela m'évitait de me poser des questions sur ce que j'avais fait ». Et cette élève : « C'est encore moi qui prends! De toute façon, la prof ne m'aime pas! »

ET LA SANCTION ALORS, C'EST QUOI LA DIFFÉRENCE?

Pour la majorité des gens, sanctionner et punir sont synonymes. Pour le mot « sanctionner », le *Larousse* donne en sens 1 : « Confirmer quelque chose, lui apporter une consécration officielle ou quasi officielle. » Et en sens 2 : « Réprimer une infraction, une faute, les punir par une sanction, une pénalité. » Le mot « sanction » vient du mot latin *sanctus*, sanctifié, sacré. Sanctionner une loi, c'était la confirmer comme importante, la mettre en œuvre par des décrets d'application et la garantir. La punition apparaît donc comme un des moyens de garantir les règles. D'où la question : comment « sanctionner sans punir? ¹. »

RÉPONDRE DE SES ACTES

Il est urgent d'apprendre aux jeunes à prendre leurs responsabilités, leurs trois responsabilités :

- Leur responsabilité civile, avec l'obligation de réparation, et l'espoir que cela débouche sur une restauration de la relation (ce qui n'est pas obligé).

1. Voir Élisabeth Maheu, *Sanctionner sans punir*, Chronique sociale, 8^e édition, 2024.

- Leur responsabilité « civique » ou « citoyenne » (adjectifs que je préfère à « pénale ») avec un travail de réflexion sur les règles (qui aboutit parfois à leur amélioration).
- Enfin, la responsabilité sur leur propre vie : « Qu'est-ce que je peux faire, et avec l'aide de qui, pour prendre en compte mes besoins sans nuire aux autres ? »

QUESTION DE TON ?

Lorsque je lis « Tu casses, tu ré pares; tu salis, tu nettoies... », je suis pleinement d'accord ! Mais quand j'entends Monsieur Attal lancer cette injonction lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée fin janvier 2024, j'ai froid dans le dos. Je me dis qu'entre sanction éducative et discours punitif, la distinction ne tient parfois qu'à un fil... ou à une intonation qui en dit long sur l'esprit dans lequel on agit. « Tu as cassé un verre ? » En mode éducatif, sourire encourageant, on exprime posément, comme une conséquence logique : « Tu vas réparer, bien entendu... c'est une maladresse, ce n'est pas bien grave et on n'en parle plus. » En mode punitif, le ton est revanchard, les sourcils en accent circonflexe, la voix menaçante : « Pour la peine, maladroit, va chercher le balai ! » Les dommages peuvent être plus importants qu'un verre cassé, bien sûr, mais ce n'est pas la gravité du dommage qui fait de l'auteur un individu méchant.

L'AUTORITÉ SE CONSTRUIT DANS LE TEMPS

Les professeurs débutants ont souvent deux angoisses : faire un bon cours et gérer l'autorité. L'un d'eux déclare : « À un moment donné, il faut sauter dans l'arène, on ne peut pas y couper ». Cette représentation de la relation maître-élève témoigne de sa peur. Pourtant, une relation de confiance est possible, et j'espère que ces jeunes collègues comprendront vite le lien entre les méthodes pédagogiques choisies et leur autorité.

La sécurité intérieure est nécessaire à l'exercice d'une autorité bienveillante, car elle permet d'envisager tout autre avec confiance, sans le considérer *a priori* comme une menace. Les dispositions à l'autorité prennent leur source au berceau, quand celui-ci a été une enveloppe suffisamment sécurisante, nourrissante et valorisante. Mais, quelles que

BIEN TRAITER LES CONFLITS

Lire MAN-IFMAN : Pour réguler nos conflits, la non-violence, Lyon, Chronique sociale, 2018.

Arthur a cogné Ben. Charlotte, l'adulte présente ce jour-là au centre de loisirs, intervient : Stop ! L'heure n'est ni à la sanction, ni à la punition, mais à la nécessité de séparer les belligérants, de leur donner de l'espace et du temps pour reprendre leur respiration et leurs esprits. Dans ce moment de crise émotionnelle, Charlotte intervient tel un pompier urgentiste !

Plus tard, Charlotte écoutera Ben pour qui le geste d'Arthur est clairement une agression. Charlotte réaffirmera la loi face aux deux protagonistes : c'est interdit, même si l'autre a eu le tort de commencer. Ben a besoin de la reconnaissance de Charlotte et de réparation, par exemple ici de recevoir des excuses d'Arthur.

Charlotte invitera Arthur à s'interroger : « Il semble que tu l'aies fait exprès, non ? Qu'est-ce qui s'est passé dans ta tête ? » Elle aidera Arthur à élucider son mobile : « Quel sentiment t'a conduit à cette violence ? » Ben s'était bien moqué d'Arthur. « De quoi aurais-tu besoin pour traiter tes problèmes autrement qu'en renvoyant comme un boomerang ce qui t'a fait mal ? ». « On a bien le droit de se défendre » répond Arthur. Et il a bien raison. Vaste sujet, que Charlotte abordera plus tard, au calme et avec tous les témoins : quelles sont toutes les façons de se défendre autrement qu'en alimentant la spirale infernale de la violence ? **É. M.**

soient ces prédispositions, le travail sur soi, l'hygiène de vie, la formation, les rencontres stimulantes renforcent l'estime de soi. On peut s'exercer à placer sa voix, son corps, à contrôler sa respiration et à transformer sa peur en vigilance. Les enseignants doivent apaiser des tensions parfois aiguës et il arrive que la colère monte. Quand face à un auditoire l'inattendu se produit, on peut, tel un clown, saisir son émotion de l'instant et la mettre en scène, mais toujours avec civilité, sans chercher à terroriser l'auditoire. Les enseignants pourraient être formés à réguler les relations : au lieu d'étouffer les conflits pour « avoir la paix », prendre dès que possible le temps d'affirmer ses désaccords sans violence pour construire une paix juste.

L'équilibre est instable dans une classe d'ados qu'on tente de faire travailler. Les moyens institutionnels qui permettraient aux professeurs d'exercer une autorité sereine et efficace ne sont pas toujours à la hauteur des difficultés rencontrées. Les éducateurs savent combien ce compagnonnage des futurs citoyens requiert de patience, de détermination, de modestie et de lucidité. Des temps de partage entre collègues et des temps d'analyse de situations avec un regard professionnel extérieur sont indispensables à la qualité de notre École. ●

L'UNIFORME, PARLONS-EN !

Nous avons besoin de gens inventifs pour relever les défis de notre monde ; et de la diversité des talents pour des confrontations fécondes. Cela ne se prépare pas en mettant les jeunes au pas et en uniforme.

Je sais l'importance du sentiment d'appartenance, que l'on soit compagnon charpentier, serveur en restauration, militant d'une association, élève d'une classe ou membre d'une école dans une rencontre inter-établissements. Tablier, gilet, logo, badge, coiffe, les signes de reconnaissance d'un groupe sont censés dire quelque chose de ses éléments fondateurs.

Je suis pour l'interdiction du port ostentatoire de signes religieux à l'école laïque, gratuite et obligatoire, mais j'aimerais qu'il en soit de même quant au port ostentatoire de marques, de boissons au coca ou de chaussures cousues par des enfants du tiers-monde. Je suis pour le port d'une blouse en coton ignifugé pour les expériences de chimie. Mais est-ce que tout cela nous oblige à habiller tous nos jeunes en tenue camouflage uniforme ? En quoi la palette des couleurs nuirait-elle à l'autorité ?

Au collègue, retirer sa casquette à l'entrée en salle de classe est un rituel qui signifie que l'on passe dans un espace dédié à l'apprentissage. C'est un geste symbolique de désarmement : retirer son petit casque de guerre pour entrer en pourparlers. Oui, il est temps de désarmer l'école !

É. M.



DANIEL FAVRE est professeur honoraire en Sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier, membre associé du LIRDEF-E.A. 3749, chercheur en neurosciences puis en sciences de l'éducation, formateur d'enseignants depuis 1983. Auteur notamment de : *Cessons de démotiver les élèves. 21 clés pour favoriser l'apprentissage et le développement des compétences psychosociales*, Paris, Dunod, 2024 ; *Reconnecter l'école avec le vivant. 10 pratiques pédagogiques à changer pour un nouveau paradigme*, Paris, Dunod, 2021 ; *Transformer la violence des élèves. Cerveau, motivations et apprentissage*, Paris, Dunod, 2019 ; *Éduquer à l'incertitude. Élèves, enseignants : comment sortir du piège du dogmatisme*, Paris, Dunod, 2016.

L'AUTORITÉ QUI PERMET DE S'AUTORÉGULER

Depuis une trentaine d'années, les ministres de l'Éducation, de gauche comme de droite – exceptés Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem selon Daniel Favre – mettent en avant l'importance de « restaurer » l'autorité ; de quoi parlent-ils, en fait ? Du temps « béni » où les élèves avaient peur des enseignants ? Aussi cet article dans ANV tente de répondre à la question : comment enseigner à des élèves qui ont de moins en moins peur des enseignants, et des adultes en général, mais qui ne sont pas forcément éduqués ?

Pendant une quinzaine d'années, j'ai posé la question aux nouveaux enseignants que j'avais en formation : « À quoi voyez-vous que vous avez de l'autorité ? », voici la réponse la plus fréquente : « C'est lorsque je dis aux élèves de se taire et qu'ils se taisent ! » Je poursuivais alors en rajoutant : « Et s'ils ne se taisent pas ? » ; « Alors là, on est mal ! », répondaient-ils. Il s'ensuivait alors un exposé de ma part visant à montrer que dans cette conception de l'autorité, on fait dépendre son bien-être des réactions d'autrui ; autrement dit, on accepte d'être l'objet d'autrui, on se remet entre ses mains.

L'étude des comportements de domination-soumission chez nos cousins primates a d'ailleurs bien montré que le dominant est dépendant des signaux de soumission de ses

congénères. Sans ces signaux de soumission¹, il perd en sept à dix jours ce qui faisait sa spécificité par rapport aux dominés : un taux de sérotonine² élevé.

Ce qui rend difficile l'exercice de l'autorité, c'est la persistance d'une conception où autorité et comportements de domination-soumission sont peu distincts. Le terme d'autoritarisme, en laissant penser que l'origine de ces comportements est purement humaine, peut faire oublier qu'ils trouvent leur source dans ceux qui régissent d'autres mammifères.

1. Par exemple, lorsqu'il est séparé des autres membres du groupe par une glace sans tain, lui permettant de les voir mais pas d'être vu par eux.
2. Neuromédiateur dont la baisse est associée à un sentiment dépressif, c'est sur lui que devrait agir le Prozac.

Ainsi quand depuis une trentaine d'années, les ministres de l'Éducation, de gauche comme de droite¹, mettent en avant l'importance de « restaurer » l'autorité, de quoi parlent-ils, en fait? Du temps « béni » où les élèves avaient peur des enseignants?

D'où la problématique que j'aimerais illustrer dans cet article : comment enseigner à des élèves qui ont de moins en moins peur des enseignants, et des adultes en général, mais qui ne sont pas forcément éduqués?

CE QU'EN PENSENT LES ADOS

Mais avant de répondre directement, je propose d'examiner ce que les jeunes attendent des adultes en ce qui concerne l'autorité. Voici quelques extraits des enquêtes que nous avons menées en 1983, en 2002 et en 2018 auprès de jeunes de la 3^e à la terminale², qui reprennent les termes précis qu'ils ont employés en réponse à deux questions :

– L'existence de l'autorité se justifie-t-elle encore au-

1. Exceptés Benoit Hamon et Najat Vallaud-Belkacem.

2. Ce sont ici des extraits du livre de Daniel Favre, *Transformer la violence des élèves. Cerveau, motivations et apprentissage*, Paris, Dunod, 2019, pp. 235-239.

jourd'hui à vos yeux ?

- L'autorité des adultes vous est-elle supportable ? Si oui, dans quelles situations ? Si non, que faudrait-il que l'adulte fasse pour qu'elle le devienne ?

Ce qui ne change pas depuis 1983 et demeure un cahier des charges précis pour les adultes, c'est l'expression d'un besoin d'une autorité juste qui balise le chemin pour grandir, incarnée par des adultes, gardiens du cadre, de la justice et des objectifs. Les jeunes ne supportent plus, ou de plus en plus difficilement, l'autorité qui vise à soumettre, ne les respecte pas et installe avec eux un rapport de forces.

Les jeunes de nos enquêtes font bien la différence dans les comportements entre l'autorité-domination et l'autorité visant l'autonomisation, d'où l'importance de faire distinguer par les enseignants, dès leur formation, le choix d'éduquer et le besoin de soumettre afin de ne plus mélanger l'autorité avec la domination-soumission.

Ce qui me frappe le plus à travers ces trois enquêtes, c'est l'accroissement de l'esprit critique des jeunes au cours du temps. S'ils se montrent de plus en plus précis dans leurs remarques concernant ce qui n'est pas de l'autorité, n'est-ce point justement parce que certains enseignants ont atteint en partie cet objectif?

Voici quelques exemples de réponses :



- Oui, si l'autorité n'est pas : étouffante, gratuite, inhibitrice, abusive, despotique ou un boulet.
- Oui quand l'autorité est juste, souple, nécessaire, productive, bénéfique.
- Oui, si elle permet de proposer sans imposer, de guider si nécessaire, de comprendre, d'introduire la rigueur, de prévenir les erreurs, d'aider, de fixer des limites, d'expérimenter.
- Oui, si l'autorité n'est pas abêtissante, fondée sur la domination d'autrui, systématique, abusive, dépersonnalisante et si l'adulte ne se prend pas trop au sérieux.
- Oui quand l'autorité permet de : fixer des limites, un cadre, des règles, des garde-fous, des barrières, de cadrer pour devenir responsable, de faire grandir, éduquer, permettre l'auto-développement, d'éviter le chaos sinon ce serait la loi du plus fort, de (re) venir dans le « bon » ou le « droit » chemin, de vivre en communauté, d'apprendre le respect, les bases de la vie, la tolérance, de protéger contre la violence et la délinquance (les parents, les personnes âgées, les enseignants, les plus faibles de la communauté), éviter la « dés-éducation », la perte des valeurs morales, lutter contre l'individualisme .

L'AUTORITÉ EST SUPPORTABLE

- Si les adultes ne sont pas motivés par la peur, dogmatiques .
- S'ils sont justes ou sources de bons conseils, raisonnables ou utilisent un raisonnement convaincant, s'ils sont respectueux envers nous, compréhensifs, tolérants .
- Si les adultes évitent de s'énerver et savent : se modérer, dépasser leurs préjugés, dire vraiment oui ou non, ne pas nous infantiliser, faire confiance .
- S'ils ne sont pas dans l'abus, dans la brutalité, humiliants, ne dépassent pas les bornes, s'ils ne nous crient pas dessus, s'ils sont plus polis, plus corrects, s'ils savent se contrôler, se modérer, s'ils peuvent faire redescendre

leur tension, parler ou expliquer calmement, nous faire comprendre sans hurler, nous parlent mieux, sans monter sur leurs grands chevaux, arrêtent de crier, de dominer, de répéter les mêmes ordres, ne nous parlent pas comme à des chiens, ne nous rabaissent pas, parlent calmement au lieu de souffler, ne cherchent pas à avoir raison sur tout , ou pour nous montrer qu'ils sont les plus forts ;

- S'ils nous laissent un peu libres d'expérimenter , évitent les ordres, ne contrôlent pas tout ou de manière moins stricte, ne nous étouffent pas, aident à apprendre, font des suggestions, organisent le travail et permettent le calme et le dialogue ;
- L'autorité doit avoir un but éducatif et non soumettre, (dans ce sens) il faudrait plus d'autorité, que les enseignants soient plus matures que les jeunes, elle doit être présente et non excessive, bien utilisée sans la domination, il y a différentes sortes d'autorité supportables ou non, l'autorité indique qu'un adulte a une responsabilité par rapport à ma personne.

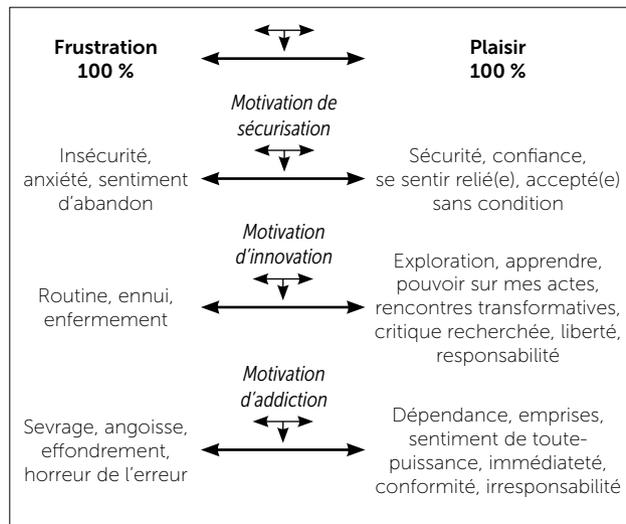
On constate que les demandes des jeunes concernant l'autorité ont peu changé en quarante ans : ils attendent des adultes « plausibles », « ni tout-puissants, ni impuissants », des adultes qui ont appris à s'autoréguler !

POUR NE PLUS CONFONDRE LE BESOIN DE SOUMETTRE ET LE CHOIX D'ÉDUCUER

Pour commencer à répondre à la problématique évoquée précédemment, il s'agit d'instaurer un changement visant à *se positionner seulement comme un gardien du cadre et des objectifs et comme un allié de l'élève*. Il faut donc pouvoir distinguer l'autorité qui a comme visée la soumission de celle dont la finalité est de permettre de grandir. Nous avons

identifié 16 critères¹ pour distinguer l'autorité structurante et éducative de ces comportements archaïques, mais il en existe un qui indique que nous sommes en bonne voie : *c'est de pouvoir accepter qu'on nous dise « non » sans ressentir de malaise excessif².*

Cette distinction implique une grille de lecture originale des motivations humaines qui invite à repérer trois systèmes de motivations, trois sortes de plaisirs et de frustrations qui correspondent à autant de modalités de fonctionnement des neurones (circuits de renforcement) associés à nos ressentis³.



1. Voir Daniel Favre *Transformer la violence des élèves*, op. cit. : au chapitre « Exercer une autorité distincte de la domination-soumission » pp. 219-249.
2. Voir Daniel Favre *Reconnecter l'école avec le vivant-10 pratiques pédagogiques à changer pour un nouveau paradigme*, Paris, Dunod, 2021. Avec les exercices pour s'entraîner à la fin de chacun des 10 chapitres dont celui-ci.
3. Voir Daniel Favre (2010, 4e édition en juin 2024), *Cessons de démotiver les élèves. 21 clés pour favoriser l'apprentissage et le développement des compétences psychosociales*, Paris, Dunod. Voir clés n°6-14-20-21.

Nous avons hérité d'une culture scolaire dans laquelle ont été confondus le besoin de soumettre et le choix d'éduquer. Or, ce besoin relève de la motivation d'addiction (sentiment de toute-puissance) : le besoin que les élèves obtiennent, s'il devient obsédant, traduit une relation fondée sur la domination-soumission. Le choix d'éduquer relève, lui, de la motivation de sécurisation (fixation des limites qui rassurent) et d'innovation (invitation à exercer un pouvoir sur nos actes et ainsi à nous autoréguler).

Devenir sensible aux déplacements des 3 curseurs (voir schéma) entre frustrations et plaisirs permet de « penser ce que l'on ressent », et ainsi d'apprendre à distinguer l'autorité qui a besoin de la soumission des élèves et l'autorité qui optimise le fonctionnement de la classe et favorise le gain d'autonomie des élèves. Car comme le montrent les enquêtes, les jeunes attendent de l'adulte en charge d'éducation ou d'enseignement qu'il soit un gardien du cadre et des objectifs au service de la justice.

Les règles, les valeurs, les contrats doivent être clairs, explicites et vierges d'injonctions paradoxales pour que les élèves restent motivés en motivation de sécurisation. L'enseignant attendu par les jeunes correspond, comme on l'a vu, à un adulte plausible, « imparfait », auquel ils peuvent s'identifier.

Si l'élève est « un sujet en devenir », alors le fonctionnement de la classe doit réserver, à travers un contrat, une place légitime au « non » de l'élève et à son refus explicite de travailler. Accepter le « non » de l'élève permet à celui-ci de pouvoir accepter le « non » et les interdits de l'enseignant et peut lui donner envie de dire « oui » en motivation d'innovation.

Rester en contact avec ses propres émotions semble une compétence nécessaire pour rester responsable de ses actes

et éviter « le passage à l'acte » lié à la perte de pouvoir sur les autres. Cette perte est souhaitable pour permettre aux autres d'accéder au statut de sujet. Une « autorité » qui s'appuierait sur la peur de l'adulte chez les jeunes paraît dépassée, fragile et contre-productive au niveau des apprentissages, car engendrant trop de stress.

Le fait que les élèves craignent de moins en moins les adultes représente une chance car, en mettant en crise institutionnelle et individuelle les acteurs de l'école, cette évolution invite à une conversion profonde, un changement du système de motivation prédominant, où le problème n'est plus de restaurer l'autorité, mais de l'instaurer.

ÉDUIQUER À L'INCERTITUDE

Cette distinction établie, il s'agit d'éduquer à la liberté! C'est-à-dire à l'incertitude¹. Un des critères de l'autorité contaminée par les comportements de domination-soumission est justement de s'appuyer sur la pensée et le langage dogmatiques et de les renforcer, ce qui engendre le besoin de certitudes pour se sentir en sécurité. Une autorité favorisant l'autonomie va au contraire s'appuyer sur la capacité de notre cerveau à apprendre (motivation d'innovation), c'est-à-dire à faire évoluer nos représentations, durant toute la vie : une nouvelle sécurité cognitivo-affective va dès lors être développée (motivation de sécurisation + motivation d'innovation).

« Je propose que dès le plus jeune âge chacun reçoive une éducation à l'incertitude. »

D. F.

1. Voir Daniel Favre *Éduquer à l'incertitude, élèves, enseignants comme sortir du piège du dogmatisme?* Paris, Dunod, 2016.



CESSONS DE DÉMOTIVER LES ÉLÈVES

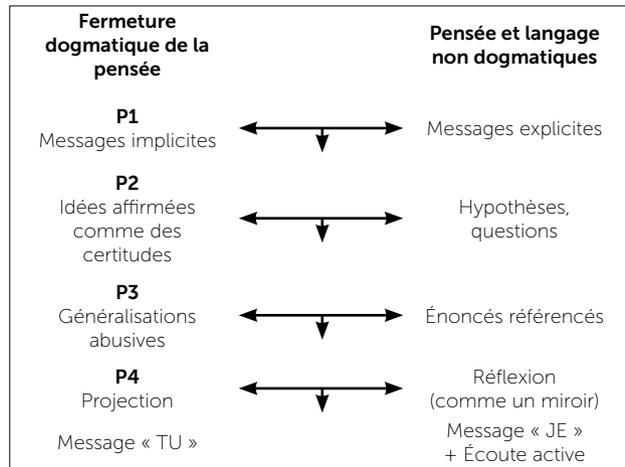
21 clés pour favoriser l'apprentissage et le développement des compétences psychosociales, Paris, Dunod, 2024, 272 p., 24 €.

Cet ouvrage est porteur d'un projet : permettre aux élèves de se remotiver pour l'apprentissage. Pour ce faire, il s'appuie sur des notions neurobiologiques et en illustre la mise en application au quotidien. Les élèves devraient ainsi renouer avec le plaisir d'apprendre pour lequel le cerveau humain est conçu. Les enseignants, quant à eux, bénéficieront du projet pour :

- travailler ensemble, tout en se remettant en question ;
- se montrer vulnérables, tout en développant une plus grande sécurité de base ;
- réinventer leur métier, tout en se rapprochant des valeurs à l'origine de leur vocation pour donner aux élèves les moyens de s'autoréguler : de « penser ce qu'ils ressentent et de ressentir ce qu'ils pensent », de développer ainsi leurs compétences psychosociales (CPS) afin de pouvoir résister aux emprises de tout ordre. L'ambition de ce livre est de prendre en compte la dimension affective de l'apprentissage, la violence et l'échec scolaire étant réversibles à cette condition.

Si l'on comprend que les sciences ne peuvent produire que des modèles ou des théories approximatives et provisoires, et que les résultats obtenus découlent de données forcément incomplètes, d'un calcul de probabilités ou de choix théoriques qui peuvent être contestés, alors on réalise que les sciences ne peuvent pas produire de certitudes. Pour ne pas prendre le risque d'opposer des certitudes dites « scientifiques » à des certitudes d'autres origines, et ainsi de créer des guerres inter-dogmatiques dangereuses, je propose que dès le plus jeune âge chacun reçoive une « éducation à l'incertitude ». L'objectif est de pouvoir faire évoluer ses représentations et de se sentir à l'aise en sécurité dans un monde réel où règne l'impermanence et l'inattendu.

Cela devient possible quand on commence à sentir les déplacements de l'activité de pensée entre la « pensée fermée dogmatique et projective » et la « pensée ouverte non dogmatique et réflexive » dans le but de pouvoir s'autoréguler. Quatre postures cognitives (voir P1 à P4 du schéma ci-dessous) sont à l'origine de la pensée fermée (dogmatique) ou ouverte (non dogmatique). Devenir conscient des déplacements des 4 curseurs permet de pouvoir « ressentir ce que l'on pense ».



L'autorégulation se produit quand on prend conscience des déplacements des curseurs pour chacune des 4 postures cognitives.

L'apprentissage est terminé quand cela devient un automatisme de « sentir sa pensée s'ouvrir et se fermer, et que l'on peut penser ce que l'on sent ou que l'on ressent quand cela se produit » : cela ne veut pas dire que l'on doit renoncer à la pensée dogmatique (motivation de sécurisation), mais que nous sommes devenus conscients quand nous y avons recours.

L'éducation reçue et l'influence des médias ont pu renforcer exagérément le lien entre « sécurité » et stabilité des représentations, d'où l'attrait pour les certitudes... et leurs fournisseurs. Nous sommes un peu comme l'enfant qui a besoin d'appuis stables avant de risquer le déséquilibre de la marche ! Et un enseignement présenté de manière trop dogmatique risque de créer le besoin d'avoir des certitudes et d'engendrer des représentations qui seront ensuite difficiles à déstabiliser. En acceptant le risque du déséquilibre, on gagne en autonomie en acquérant la bipédie, et ici il s'ensuivrait qu'apprendre ferait moins peur puisque chacun aurait eu l'occasion de développer « une nouvelle sécurité » dans l'aptitude dynamique servie par la plasticité cérébrale à pouvoir modifier ses représentations tout au long de la vie.

En entraînant les jeunes, et donc leurs enseignants, aux quatre postures de la « pensée non dogmatique », on accélérerait la formation scientifique des futurs citoyens, celle qui nous fait rechercher avec confiance la critique pour avancer, mais qui ne se rencontre chez les chercheurs souvent que tardivement. L'éducation à l'incertitude, et ainsi à la paix et à la coopération – puisque l'autre n'est plus un ennemi menaçant nos certitudes – pourrait constituer un garde-fou efficace pour résister aux emprises et prévenir

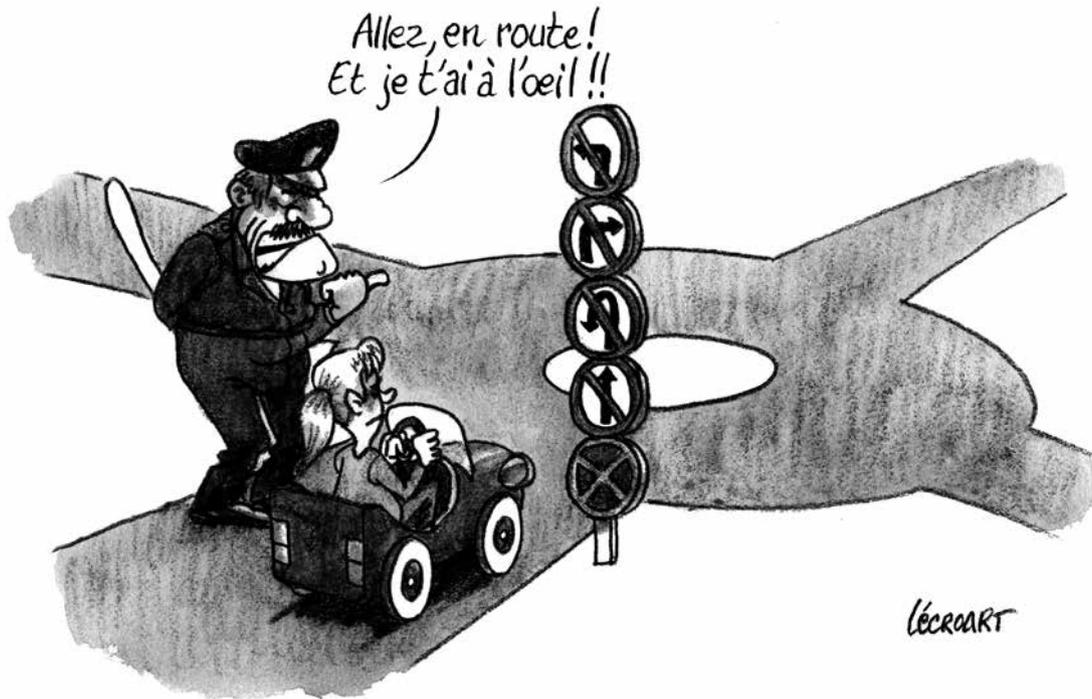
l'attrait pour les fondamentalismes et le fanatisme (motivation d'addiction... aux certitudes).

L'être humain (*homo sapiens*) remonterait à 300 000 ans. Cela signifie qu'il a traversé de nombreuses périodes difficiles, des refroidissements et des réchauffements climatiques. Il a toujours eu à composer avec la météo, l'imprévisibilité des récoltes, le comportement des animaux, etc. Notre cerveau paraît particulièrement adapté à agir dans un environnement non prévisible.

En revanche, notre cerveau semble mal adapté pour gérer l'incohérence qui provoque l'inhibition de l'action, « *hel-*

plessness learning » (impuissance apprise) et les troubles qui en découlent.

Cela implique qu'il est urgent, aujourd'hui, de décider collectivement quel type d'adultes et de citoyens l'École doit former? Car le pire, ce sont les « injonctions paradoxales » existant entre deux formes d'« autorité » non compatibles, entre pressions conformisantes adaptatives et incitations émancipatrices à former des sujets autonomes et en devenir. ●





FABIENNE BONY et **ANNIE LE FUR** sont formatrices et coordinatrices à l'Ifman Co : elles accompagnent des équipes en formation sur la régulation des conflits, en analyse des pratiques professionnelles et en régulation. Fabienne Bony est coordinatrice de l'antenne Centre-Est et Annie Le Fur coordonne le travail de recherche pédagogique.

L'AUTORITÉ : ENTRE POUVOIR ET RESPONSABILITÉ, ENTRE FERMETÉ ET SOUPLESSE

L'autorité est au cœur des débats dans le champ éducatif comme dans le champ professionnel. À la fois demandée et honnie, elle est souvent confondue avec le pouvoir. Cet article propose d'éclairer ces concepts et d'en montrer l'application dans des situations professionnelles rencontrées lors de nos formations et accompagnements d'équipes, ainsi que dans notre propre gouvernance associative.

FAIRE AUTORITÉ, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Trois piliers fondent l'autorité d'une personne : les compétences associées à l'expérience, la légitimité et des facteurs culturels. « Autorité » vient du terme latin *auctoritas* (distingué de la *potestas*, le pouvoir) issu de *augere* : faire naître, augmenter, être auteur. Nous voyons déjà là l'un des fondements de l'autorité, lié à ce que la personne a fondé, réalisé, ou peut faire naître par ses compétences, son savoir, son expérience. Faire autorité est sans cesse remis sur le métier : en tant que formatrices, nous savons bien que nous devons en permanence nous renouveler, nous questionner, élargir nos compétences pour continuer à faire autorité dans notre domaine.

L'autorité reconnue d'une personne est également liée à sa légitimité (le *leg*, la loi), donnée par autrui (par exemple,

son statut, son contrat de travail, la manière dont elle a été présentée dans sa prise de poste). Le dernier pilier du triangle représente les facteurs socio-culturels (genre, âge, position sociale, etc.) sur lesquels nous n'avons pas prise individuellement.

Ainsi, en milieu professionnel, un responsable peut améliorer sa capacité à faire autorité en s'appuyant sur la légitimité donnée lors de son embauche et sur ses compétences. Ces compétences concrètes sont liées à son expérience (par exemple, avoir été éducateur avant d'être chef de service), à la capacité à écouter ses collaborateurs, à poser et tenir un cadre sécurisant, à être cohérent (certains diraient exemplaire dans l'application des règles), et tout autre compétence qui lui permettra d'être crédible et reconnu.

L'AUTORITÉ N'EST PAS LE POUVOIR

Le pouvoir est la capacité à avoir des effets (le pouvoir *de* prendre une décision), ou à exercer une contrainte *sur* une personne. « Pouvoir de » et « pouvoir sur » font ainsi appel à deux notions distinctes : autant le pouvoir d'agir de chacun est une notion clef dans toute action éducative ou d'accompagnement, autant le « pouvoir sur » fait écho à des situations d'abus de pouvoir et d'autoritarisme.

Faire autorité ne suppose pas toujours la contrainte, contrairement au pouvoir. Cependant, lorsque l'on est en position de responsable d'équipe (chef de service, directrice, etc.), la contrainte est parfois nécessaire pour faire respecter les règles de fonctionnement d'une institution. Si la personne exerçant le pouvoir fait autorité, la contrainte reste faible : un simple rappel des règles peut suffire. Dans le cas contraire, la contrainte est élevée et l'autoritarisme guette.

L'AUTORITÉ DANS L'ACTION ÉDUCATIVE EN INSTITUTION

En milieu professionnel, le responsable d'un groupe est garant du cadre : il rappelle les règles, les explicite, les soutient, réagit aux transgressions, répond à une demande par un interdit ou une autorisation, etc. L'autorité est collective : chacun agit, l'éducatrice, le chef de service, la directrice, etc., en s'appuyant sur sa capacité à faire autorité et à exercer des contraintes si nécessaire.

Dans l'action éducative il est important d'intégrer les trois courants de l'autorité explicités par Véronique Guérin¹ : poser des limites (courant autoritaire : la même règle pour tous), l'explicitier (courant rationnel), tout en faisant preuve

1. Guérin Véronique, *À quoi sert l'autorité ? S'affirmer-respecter-coopérer*, Lyon, Chronique sociale, 2003.

de souplesse et d'adaptation aux cas particuliers (courant axé sur l'écoute). Cela nous donne des repères pour poser des sanctions réparatrices².

Ainsi, par exemple, si un enfant joue au ballon en dehors du terrain de jeu et casse un carreau, il peut d'abord être écouté, pour comprendre son intention positive. Cette notion est fondamentale. Nous pensons comme Daniel Favre³ que « toute personne a une bonne raison de faire ce qu'elle fait ». Dans cet exemple, l'enfant indique que lorsqu'il est sur le terrain, les plus grands lui prennent son ballon. Il veut donc jouer tranquille, c'est son intention positive. La solution qu'il a trouvée est de jouer ailleurs. On peut alors lui rappeler la règle et voir comment il peut répondre à son intention positive tout en respectant la règle. Et on peut lui demander de réparer les dommages causés (participer à la réparation du carreau avec la personne chargée de l'entretien). Ces étapes de la responsabilisation sont indispensables si l'on veut que l'enfant intègre le sens de la règle. Il n'est pas nécessaire de morigéner l'enfant, ni d'exercer une contrainte forte. En revanche, le savoir-faire dans le dialogue avec l'enfant, notamment l'écoute de son intention profonde, est primordial.

SANCTIONNER DES ADULTES ?

En foyers pour adultes porteurs de handicaps, nous rencontrons souvent des responsables qui associent sanction à punition et refusent de sanctionner. Il faut en effet distinguer la punition, qui vise à soumettre l'autre, quitte à lui faire mal pour asseoir son autorité et pouvoir dans un rapport de domination, et la sanction, qui vise à confirmer la règle, réparer les éventuels dégâts causés, responsabiliser l'auteur de l'acte, sans le confondre avec l'acte lui-même.

2. Élisabeth Maheu, *Sanctionner sans punir*, Lyon, Chronique sociale, 2024 (8^e édition).
3. Daniel Favre, *Transformer la violence des élèves*, Paris, Dunod, 2019. Voir aussi transformerlaviolencedeseleves.com

En quelques mots, nous visons à sanctionner un vol, plutôt que de punir un voleur. Dans la vie quotidienne, tous les adultes vivent des sanctions ou des punitions (comme en cas d'excès de vitesse en voiture).

Prenons une situation vécue : dans un foyer accueillant des adultes atteints de déficience, un homme se fait trop pressant auprès d'une femme et se fâche fort devant son refus, avant que les éducateurs interviennent. Plus tard, il explique qu'il ne comprend pas : elle est sa copine, elle était d'accord, maintenant elle ne l'est plus. La responsabilisation consiste alors à lui rappeler les règles en leur donnant du sens. On peut l'aider à repérer les signes et les mots qui disent qu'une femme est d'accord ou pas (certaines résidentes ayant parfois des difficultés à dire « non »). On peut trouver avec lui une action réparatrice en lien avec ce qu'aime cette personne (prêter un objet, faire un cadeau, etc.), de manière à lui faire expérimenter une relation où il est à l'écoute de l'autre. Instaurer un dialogue aide à une meilleure compréhension mutuelle.

Faire tout cela, c'est faire usage d'une autorité qui associe fermeté et souplesse, basée sur des compétences d'écoute et d'expression bienveillante.

L'EXCÈS DE CADRE

Comme le rappelle Marlis Pörtner¹, l'accompagnement d'une personne, adulte ou non, doit être centré sur le maximum d'autonomie possible. Par exemple, une résidente en maison de retraite refusait obstinément de se lever, jusqu'au jour où un professionnel lui a donné un réveil, avec la possibilité de se lever entre 7 h 15 et 8 h . Elle avait besoin d'une parcelle d'autonomie. L'excès de cadre est un excès de contrôle, qui vise souvent à réduire les inquiétudes (voire

les angoisses) de ceux qui le posent, mais enlèvent à l'autre du pouvoir d'agir.

DANS LA VIE D'UN GROUPE, D'UNE ÉQUIPE

Dans notre monde instable, complexe, incertain, l'équipe la plus adaptable et la plus résiliente est celle dont les membres coopèrent, avec des pouvoirs clairement définis et des responsabilités inhérentes à ces pouvoirs, la responsabilité étant définie comme la capacité d'agir en ayant conscience des conséquences. La coopération permet d'amplifier l'intelligence et la créativité du groupe, dans le sens où 1+1 est supérieur à 2, comme l'hydrogène et de l'oxygène liés ensemble constituent l'eau.

La coopération n'exclut pas les différences de statut : une gouvernance hiérarchique peut être le socle d'un travail coopératif dans la mesure où, d'une part, les périmètres de chacun sont clairement définis et assumés, et où d'autre part toutes les actions à tous les niveaux sont porteuses des buts communs du groupe. Cela suppose que n'importe quel membre du groupe est en capacité de formuler en quoi ses actions sont liées au but commun, mais également d'objecter sur des actions qui ne le seraient pas. Ainsi, si l'on ramène à la question de l'autorité, la subordination n'est pas nécessairement de la soumission : il y a interdépendance, et les décisions de l'un sont soumis à l'accord de l'autre. Cela peut être vécu négativement (un « pouvoir sur » appelant la soumission) ou positivement (avec de la gratitude pour celui ou celle qui prend la responsabilité correspondante). Les managers respectés et considérés comme soutenant sont ceux qui font autorité sans autoritarisme.

UNE POSTURE D'AUTORITÉ À TRAVAILLER

Dans tout groupe et dans la vie de tous les jours, il est intéressant de gagner en compétence sur sa posture d'au-

1. Marlis Pörtner, *Écouter, Comprendre, Encourager*, Lyon, Chronique sociale, 2010

torité : comment incarner, dans son langage non-verbal, qui traduit l'intention profonde, une véritable ouverture à chacun, dans le respect et l'accueil inconditionnel des personnes, avec un positionnement clair et affirmé sur le cadre ? Comment ouvrir la parole, écouter les propositions, s'appuyer sur le groupe et l'intelligence collective, sans mettre de côté ses responsabilités dans les décisions finales ? Certes, tout cela nécessite des aptitudes de communication verbale, mais avant tout une forme de tranquillité intérieure et une cohérence entre son discours et ses actes.

Le corps parle, et notre propre corps nous parle : la « position de *superwoman* », proposée suite aux travaux d'Amy Cuddy¹, qui consiste à avoir une posture physique droite, pieds écartés et mains sur les hanches, agit sur notre cerveau et lui fait croire que nous sommes puissants (après 2 minutes d'une telle position, notre taux de testostérone augmente, celui de cortisol, hormone du stress, diminue). D'autres techniques, comme l'ancrage par la respiration, nous conduisent à trouver une posture qui associe fermeté et souplesse, dans toutes les dimensions du langage.

LES PSYCHOPATHOLOGIES DE L'AUTORITÉ ET LES LIMITES DE CE QUE PEUT FAIRE LE RESPONSABLE

En lien avec nos histoires de vies, certaines personnes ont développé des liens pathogènes à la contrainte et donc à l'autorité. D'après Ariane Bilheran², les personnes ayant un lien serein et équilibré à l'autorité sont finalement peu nombreuses dans nos sociétés. Elle distingue trois grands types de pathologie : la pathologie tyrannique (le contrôle exercé sur autrui a pour objet de réduire l'angoisse de l'auteur), l'obéissante (impossibilité de désobéir, comme l'ont

montré les expériences de Stanley Milgram) et la rébellion contre toute contrainte. Dans ce dernier cas, elle distingue les personnes acceptant la contrainte de personnes qui font autorité et dont les décisions sont justes, des personnes rejetant le principe d'autorité. Quand un responsable est « pris » dans ces pathologies, lui-même ou certains de ses collaborateurs, il peut être très difficile de dépasser les oppositions si cela n'est pas travaillé par ailleurs.

LA GOUVERNANCE PARTAGÉE DE L'IFMAN CO

Les systèmes de gouvernance partagée, en distinguant les rôles des personnes qui les occupent, posent différemment la question du pouvoir et de l'autorité.

À l'Ifman Co, l'AG élit les membres du Comité d'Animation et de Pilotage (équivalent du CA), composé de 9 bénévoles et des 3 coordinatrices d'antennes. Chargé d'acter les grandes



1. www.tedxlanion.com/votre-langage-corporel-forge-qui-vous-etes-amy-cuddy/
2. Ariane Bilheran, *Psychopathologie de l'autorité*, 2020, Dunod,

orientations, le CAP délègue sa responsabilité financière au cercle « Gestion Administration et Finances », et sa responsabilité d'employeur au cercle « Richesse Humaines », tous composés de bénévoles et salariés. D'autres cercles plus opérationnels permettent de mener l'activité.

Les membres d'un cercle portent conjointement la responsabilité du cercle, avec un rôle spécifique pour certaines personnes. Des personnes peuvent être dans plusieurs cercles avec des niveaux de responsabilité différentes. Les décisions sont prises en gestion par consentement. Ainsi, les positions asymétriques mouvantes réduisent les risques de prise de pouvoir et conduisent à partager les responsabilités qui ne sont plus le fardeau d'une seule personne. Au final le système est plus résilient, moins fragile en cas de départ d'une personne-clef.

Instaurée il y a 4 ans, cette gouvernance exige une constante amélioration. Décider à plusieurs nécessite parfois plus de temps pour s'accorder, mais « ensemble on va plus loin ». Si tout n'est pas parfait, il ressort une satisfaction générale du fonctionnement qui permet une belle dynamique pour mener de front tous les projets.

LES FORMATIONS IFMAN AUTOUR DE LA QUESTION DE L'AUTORITÉ

Dans ses formations sur l'autorité, la posture éducative ou la contenance, l'Ifman travaille les deux bouts de la relation : le cadre et la communication, autrement dit, tenir le cadre et prendre soin de la relation.

Fidèle à notre pédagogie interactive, nous l'appréhendons d'abord de manière pragmatique, en proposant des exercices interactifs comme celui des 3 cadres. À partir de situations vécues par les participants, elle est déclinée sous ses différents aspects pour comprendre les éléments qui la

composent et s'entraîner à l'exercer. Faire respecter le cadre nécessite au préalable de s'être mis d'accord collectivement sur les règles non-négociables. Une règle tient aussi par la qualité de la relation, travaillée par des saynètes et des mises en situation. Par des exercices corporels, nous développons la posture d'ancrage, posture essentielle pour asseoir son autorité et amener de la sécurité à un groupe. Faire autorité, c'est savoir faire circuler la parole et réguler les tensions au sein du groupe dont on a la responsabilité. Dans les formations pour les managers, le sujet est très présent.

Finalement, presque toutes les formations Ifman vont aider tout un chacun à développer sa propre posture d'autorité. ●



C'EST QUOI L'IFMAN CO ?

Depuis plus de 30 ans et dans toute la France, en s'appuyant sur des valeurs de non-violence, les Instituts de Formation et de recherche du Mouvement pour une Alternative Non-Violente (Ifman) accompagnent les équipes et proposent des formations à :

- La régulation non-violente des situations de conflits, de violence et d'agressivité.
- La communication relationnelle.
- La posture d'autorité, les règles et les sanctions.
- La coopération et la régulation de la vie d'un groupe, d'une équipe.
- La posture d'accueil et d'écoute et la relation d'aide.
- Le développement des compétences psycho-sociales.
- La relation éducative.

› www.ifman.fr

CULTURE DE NON-VIOLENCE

ACTUEL



ISABELLE ESCOFFIER, infirmière, a réalisé sa carrière dans le secteur social, en associations, et comme élue locale à la Politique de la Ville.

Retrouvez tous nos
numéros sur notre site
internet!

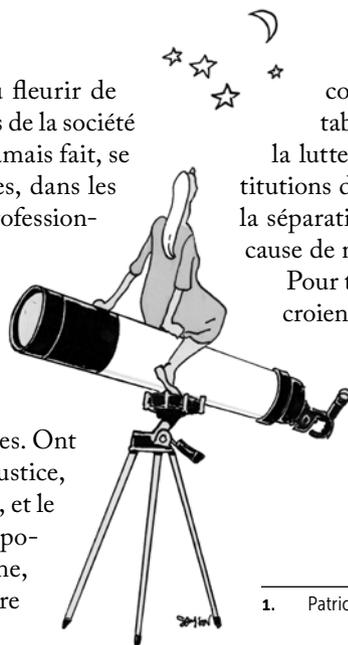
ALTERNATIVE POUR DEMAIN

La période des élections législatives a vu fleurir de très nombreuses prises de position d'acteurs de la société civile française. Certains qui ne l'avaient jamais fait, se sont lancés dans des déclarations publiques, dans les milieux syndicaliste, sportif, associatif, professionnel, culturel, intellectuel, etc. Si on regarde comme un ensemble ces paroles fortes, on peut y lire en filigrane un projet de société ouverte, pour toutes et tous.

Voulant transformer le sursaut civique en alternative, ces citoyens et citoyennes ont exprimé leurs convictions, tracé des pistes. Ont été rappelés le choix de la solidarité, de la justice, de la coopération plutôt que la concurrence, et le choix de l'émancipation des individus. Se positionnant contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, et faisant confiance à l'imaginaire

collectif, ils proclament que rien n'est inéluctable. Ils réaffirment les principes humanitaires, la lutte pour les droits humains, le respect des institutions démocratiques, de la liberté de la presse et de la séparation des pouvoirs ... Ils refusent la remise en cause de notre État de droit.

Pour trouver et faire vivre des alliances durables, ils croient dans le collectif. Face à la catastrophe climatique, ils appellent à respecter par-dessus tout le vivant. « Ce ne sont pas les plus résignés aujourd'hui qui auront voix au chapitre demain! » ●



1. Patrick Boucheron, dans *L'Humanité* du 28.6.2024.

Essayer Le Pen ?

On n'a pas encore essayé de couper des fleurs avec une tronçonneuse. On n'a pas encore essayé de faire passer un riche par le trou d'une aiguille. On n'a pas encore essayé d'imposer la lecture du Littré dans les prisons. On n'a pas encore essayé de se détartre les dents à l'eau de javel. On n'a pas encore essayé de rouler à gauche quand tout le monde roule à droite. On n'a pas encore essayé d'assaisonner les salades niçoises au glyphosate. On n'a pas encore essayé de réparer un ordiphone en le faisant cuire. On n'a pas encore essayé de faire atterrir un airbus sur le toit du Louvre. On n'a pas encore essayé de vendre à Trump la grotte de Lourdes. On n'a pas encore essayé d'inscrire aux JO la course de 5 km la tête en bas. On n'a pas encore essayé de découper en petits morceaux Le Radeau de la Méduse. On n'a pas encore essayé de manifester à poil dans les rues en plein hiver. On n'a pas encore essayé de jouer du violon avec les pieds devant un ministre. On n'a pas encore essayé d'abattre un arbre avec une lame de rasoir. On n'a pas encore essayé de goûter une glace à la peau de chat marinée. On n'a pas encore essayé de se baigner dans une piscine remplie d'alcool à brûler.

C'est fou, quand on y pense, tout ce qu'on n'a pas encore essayé !

Lors des JO Paris 2024

Une enquête judiciaire est ouverte le 29 juillet, après les sérieuses dégradations constatées sur des câbles de fibre optique de la fan-zone située devant le château de Vincennes. Les experts de la police scientifique viennent analyser les sections des câbles coupés. Aucun doute n'est permis, ces dégradations ont été faites rapidement avec un outillage perfectionné même si cela ne ressemble à rien de vraiment connu. Les câbles sont réparés tôt dans la matinée et les amateurs du très grand écran peuvent suivre la retransmission des épreuves de la journée. Mais voilà que les câbles de fibre optique sont à nouveau sectionnés au même endroit la nuit suivante.

La police spéciale JO commence à s'inquiéter : et si nous avions affaire à une bande d'écoterroristes qui pourrait sévir ensuite un peu partout la nuit avec une méthode spécifique ? Faut-il signaler ce danger à Beauvau pour que l'Élysée et Matignon soient alertés ? Des policiers installent discrètement une caméra de surveillance. Les câbles sont à nouveau sectionnés la nuit. Que voit la police judiciaire sur l'enregistrement vidéo : un animal à pelage gris-brun et court sur pattes qui grignote les câbles. L'enquête établit que la coupable est une fouine !

Source :

Le Canard enchaîné du 7 août 2024.

Cet été au Royaume-Uni...

Les faits se sont déroulés pendant que Paris 2024 captait l'attention : trois jeunes enfants sont assassinés au couteau le 29 juillet par un individu de 19 ans à Southport (Royaume-Uni). Des rumeurs infondées se mettent à circuler en boucle sur Telegram et X, affirmant que l'assassin est un migrant de confession musulmane arrivé récemment. Ces réseaux sociaux appellent à protester contre les immigrés et les musulmans lors de rassemblements spontanés dans tout le pays. Plusieurs virent à l'émeute violente devant des services de l'immigration et des mosquées. Comme la haine continue de se propager sur les réseaux sociaux, des magasins ferment ici et là, des hôpitaux annulent des rendez-vous, etc.

Le 7 août, des dizaines de milliers de manifestant·es antiracistes réagissent et envahissent les rues de Liverpool, Manchester, Londres et même de petites villes. Sur des pancartes, on peut lire par exemple « *Refugees Welcome* » (Bienvenue aux réfugiés). Tout le monde craint l'arrivée de contre-manifestants d'extrême droite. L'impressionnante vérité est que « les fascistes n'ont nulle part osé se montrer, il y avait beaucoup trop de monde », écrit l'AFP. Depuis cette mobilisation importante des antiracistes, le Royaume-Uni respire.



ALAIN REFALO est enseignant, membre-fondateur du Centre de ressources sur la non-violence et membre de l'IRNC. Il est l'auteur de *Le paradigme de la non-violence : itinéraire historique, sémantique et lexicologique*, Lyon, Chronique sociale, 2023.

PREMIÈRES SECOUSSES DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Nous avons déjà quelques réserves vis à vis des Soulèvements de la terre. Le livre qu'ils viennent de publier, Premières secousses, ouvrage collectif, mais sans mention d'auteurs, vient malheureusement confirmer notre regard sur un mouvement qui a pris de l'ampleur ces dernières années et dont certaines manifestations ont suscité une répression policière souvent disproportionnée. Nos réserves portaient sur les formes d'action de ce mouvement qui a explicitement fait le choix de ne pas se référer à la non-violence.

Dans *Premières secousses*, nous avons une clarification du positionnement du mouvement quant à sa vision de l'action collective. Les Soulèvements

de la terre ne s'en cachent pas, ils entendent sortir du « moralisme de la non-violence ». Ils rejettent également ce qu'ils nomment « l'idéologie de la non-violence » et « l'idéologie de la désobéissance civile non-violente ». Pour le dire en un mot, ce livre est une réflexion à charge contre la non-violence. Du moins, contre une certaine vision de la non-violence, le plus souvent déformée et caricaturée.

Fasciné par les Gilets jaunes et les émeutes urbaines, adepte de la confrontation pour atteindre les objectifs de désarmement, les Soulèvements de la terre se situent dans la logique de mouvements qui se veulent « radicaux », mais qui confondent la colère et la rage légitimes des classes populaires avec leur expression souvent désordonnée et violente. Pour eux, « la force d'une manifestation tient dans son caractère potentiellement débordant ». Ils revendiquent ainsi la diversité des

tactiques d'action, y compris violentes, qui permet, selon eux, d'agréger des publics au profil très différent, avec des cortèges diversifiés, certains festifs et d'autres préparés à « impacter l'adversaire ». Pourtant, il est assez évident que ce type de stratégie exclut un public qui ne souhaite pas se retrouver au milieu d'affrontements.



Ouvrage signé collectivement, sans aucune mention des auteurs, Éd. La fabrique, 2024, 296 p., 15 €

Quand les auteurs de *Premières secousses* s'expriment sur la non-violence, c'est pour la présenter de manière caricaturale. Relevons quelques-unes de ces assertions pour les commenter :

- « La tactique de la désobéissance civile repose sur la mise à distance de toute forme de confrontation. » Voici une affirmation curieuse qui dénote d'emblée une méconnaissance totale de l'histoire des luttes non-violentes, c'est à dire des luttes qui ont fait le choix stratégique de l'action non-violente pour combattre des oppressions et des injustices. Si la confrontation, c'est l'affrontement physique avec les forces de l'ordre, il est évident que la non-violence ne se situe pas sur ce registre-là. Si la confrontation, c'est prendre des risques face aux forces de répression, en manifestant, en occupant, en bloquant, en désobéissant publiquement, alors les méthodes de la non-violence comprennent effectivement des actions de confrontation, mais en refusant d'aller sur le terrain où le pouvoir est le plus fort.
- « Animée par l'espoir d'un changement démocratique, elle traduit une volonté de maintenir le dialogue avec les institutions et cultiver une certaine respectabilité au sein de l'opinion publique. » On retrouve ici l'un des poncifs sur la non-violence. La non-violence privilégierait

le dialogue à l'action. Rien n'est plus faux. Ce qui caractérise une situation d'injustice, c'est précisément l'impossibilité du dialogue entre oppresseurs et opprimés. D'où l'importance de construire une stratégie pour contraindre l'adversaire à renoncer à cette injustice. Si dialogue il y a, ce n'est qu'à la fin du processus de lutte pour éventuellement acter un compromis. Concernant l'opinion publique, l'action non-violente cherche à convaincre le plus grand nombre de soutenir la cause, car elle constitue une force de pression sur le pouvoir politique. Imaginer qu'un mouvement puisse gagner sans le soutien de l'opinion relève de la naïveté.

- « Elle cultive une méfiance quant à la possibilité d'aboutir à des changements structurels par la manière forte. » Que veut dire « manière forte » ? Si dans l'esprit des Soulèvements de la terre, la manière forte, c'est la manière violente, il y a méprise sur la notion de force. Considérer que la véritable force ne peut qu'être violente, c'est rejoindre ce que véhicule depuis toujours l'idéologie dominante. La force de l'action non-violente, c'est sa capacité à ébranler les piliers du pouvoir de l'adversaire, en mettant en œuvre une force de contrainte, par des actions massives de non-coopération, de désobéissance civile et d'inter-

vention directe. La manière forte que revendique les Soulèvements de la terre n'est autre que la violence qui, toujours, conforte les pouvoirs établis.

- « Elle se présente comme un choix pragmatique pour esquiver la répression et aboutir à de meilleurs résultats. » Si la non-violence est pragmatique, c'est d'abord en mettant en place une stratégie adaptée, avec des campagnes d'action aux objectifs clairs, précis, limités et atteignables. Cela nécessite une évaluation des forces et des faiblesses de l'adversaire, mais aussi du mouvement. Dire que la non-violence cherche à « esquiver la répression », c'est méconnaître les situations historiques, où malgré un contexte de forte répression, la non-violence a obtenu des résultats impressionnants. La répression étant inévitable, la question n'est pas de l'esquiver, mais de l'anticiper, de la surmonter et de la retourner contre l'adversaire. Comme le soulignait Gandhi, c'est à partir du moment où le mouvement non-violent survit à la répression, « modérée ou cruelle », qu'il est proche de la victoire.

Cet ouvrage, qui par ailleurs n'est pas sans intérêt pour mieux connaître ce mouvement protéiforme, montre que la culture de la violence et de la contre-violence a imprégné les esprits et les méthodes de lutte de nom-

breux militants. Il faut redire que la contre-violence revendiquée n'est pas le contraire de la violence, mais elle est une autre violence. Elle entretient donc le système de la violence et elle le renforce.

Considérant que les luttes comprennent toujours une part plus ou moins importante de violences, les Soulèvements de la terre considèrent que la non-violence est déliée de la réalité. La question est de savoir si cette part de la violence a fait progresser la cause et lui a permis d'exercer une plus forte contrainte sur les pouvoirs oppressifs. Dans le mouvement des droits civiques aux États-Unis, c'est bien la stratégie d'action non-violente qui a permis les plus grandes avancées contre la ségrégation, malgré quelques épisodes de violences. S'il n'est évidemment pas possible d'éviter certaines violences dans un mouvement de masse, il est pourtant clair que seule la stratégie non-violente parfaitement assumée permet de contenir la violence à la marge, sans dénaturer le mouvement. C'est précisément quand le choix de la non-violence n'est pas posé au départ, que les actions, inévitablement, vont contenir une part de violences qui seront préjudiciables à la dynamique du mouvement.

Ainsi, sous couvert de « radicalité », la violence est légitimée, et la non-vio-

lence, associée au « réformisme », est disqualifiée. En réalité, la violence n'a rien de radical, car jamais elle ne s'attaque à la racine des situations d'injustice. Elle n'agit qu'à la surface. En s'attaquant aux personnes qui représentent les institutions responsables de l'injustice, la violence exprime une

J'ai l'impression qu'on n'est pas prêts de prendre notre retraite, nous...



colère et une rage totalement vaines et inefficaces. Elle s'en prend aux symboles du capitalisme et de l'ordre policier, sans jamais remettre en cause les fondements de ces systèmes injustes et autoritaires. Si ce n'est par des paroles vindicatives qui n'auront aucun effet sauf celui de donner des arguments aux responsables de ces systèmes pour réprimer davantage la contestation.

Contrairement à ce qui est écrit dans *Premières Secousses*, les militants de la non-violence ne confondent pas les biens et les personnes. Le sabotage et la destruction d'infrastructures nocives pour l'environnement et la santé peuvent tout à fait s'inscrire dans une stratégie non-violente¹. La limite, c'est l'atteinte physique aux personnes. En ne posant pas cette limite, ce que fait pourtant Andreas Malm dans *Comment saboter un pipeline?*, les

Soulèvements de la terre ouvrent la voie à des débordements et des actions violentes, notamment à l'encontre des forces de l'ordre, comme on l'a vu dans la manifestation en 2023 à Sainte-Soline.

En ignorant les recherches sur les stratégies non-violentes et la résistance civile, en refusant de prendre en compte les limites et les échecs des luttes violentes, les Soulèvements de la terre risquent fort d'aller de désillusions en désillusions.

Le pouvoir d'État continuera à justifier et amplifier sa répression en prenant prétexte des éléments violents des Soulèvements de la terre. Le piège de la violence se refermera et la cause de l'écologie et du climat aura beaucoup perdu. ●

1. Voir notre article « Le sabotage dans la stratégie d'action non-violente » dans ANV n° 211, *Le sabotage en débat*, juin 2024.

LES ESSENTIELS



**FRANÇOIS
VAILLANT,**

philosophe
et théologien
de formation ;
auteur
notamment de :
La non-violence.
*Essai de morale
fondamentale*, Paris,
Le Cerf, 1990 ; *La
non-violence dans
l'Évangile*, Paris, Éd.
Ouvrières, 1991 ; *Un
taxi dans Paris*, Paris,
Temps présent, 2016.

L'expression « La fin justifie les moyens » est souvent attribuée à Machiavel. Elle est cependant absente de son œuvre Le Prince bien que celle-ci exprime en détail la philosophie sous-jacente à cette formule. D'après elle, si le but à atteindre est suffisamment juste ou important, il peut justifier des méthodes immorales, voire illégales ou violentes. La philosophie de la non-violence, non seulement s'oppose à cette conception, mais énonce une autre logique.

La question du rapport entre la fin et les moyens est d'abord d'ordre philosophique et intéresse autant la philosophie morale que la philosophie politique. Mais de quoi parle-t-on au juste en traitant de cette question ? Disons, en première approche, que la fin est ici le bien commun des humains vivant en société et que les moyens désignent celles de leurs actions qui s'y rapportent.

Le bien commun de la société humaine, comme communauté politique, n'est pas le bien de quelques personnes ou d'une classe sociale par-

ticulière, il est le bien commun de tous les humains.

Pour orienter l'action vers le bien, une règle est rappelée dans l'Évangile : « Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux¹. » Cette « règle d'or » est formelle, sans contenu matériel. Elle était déjà ancrée dans la sagesse séculaire non chrétienne, comme en attestent des écrits de Confucius, d'Aristote, de Sénèque et des traditions bouddhiques. Plus proche de nous, Kant a présenté une règle semblable, l'impératif catégorique : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen². »

Dans la « règle d'or » comme chez Kant, le bien ultime est fondé par la fin de la personne, ce qui veut dire que chacun est en droit d'attendre de chacun d'être toujours reconnu comme égal à tout autre. Mais une fois le bien ultime ainsi fondé, ce n'est pas pour autant que l'ensemble des biens d'une société est équitablement réparti

1. Luc 6, 31.

2. E. Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave, 1982, p. 150.

entre tous ses membres. La tâche de les répartir ainsi, et de les faire croître, revient à la communauté humaine. Le bien commun ne peut donc être qu'une fin visée. Il convient de bien saisir cet aspect car on reproche souvent, à juste titre, aux emplois de la notion de bien commun, de refléter une conception figée de la société. Il n'existe pas un bien commun qui serait réalisé une fois pour toutes, par-delà les différences d'intérêts et les oppositions idéologiques. Le bien commun ne peut être réparti équitablement et ne peut croître qu'en passant par les conflits posés par ces différences et ces oppositions. Il a à être voulu et créé par les individus coalisés dans l'action.

Le bien commun, comme fin visée, est une catégorie de l'universel vu qu'il intéresse par définition tous les humains. Comment alors nos actions peuvent-elles le promouvoir puisque celles-ci ne se réalisent que dans le particulier ? Lorsque Gandhi, par exemple, luttait contre le pouvoir colonial britannique dans les années 1930, force est de constater que ses actions n'avaient aucune incidence favorable sur les victimes de la crise économique états-unienne de la même époque. En réalité et de fait, c'est en agissant là où nous sommes, et dans des situations historiques qui sont les nôtres, que nous pouvons contribuer à faire grandir le bien commun, en participant à la réalisation d'un monde

plus juste. Chacune de nos actions peut être rapportée au bien commun, mais chacune vise néanmoins une fin particulière. C'est pourquoi il est permis de parler des fins particulières de nos actions et de voir en quoi elles se rapportent à la fin universelle visée qu'est le bien commun.

L'exemple des mégabassines en Poitou-Charentes peut illustrer ce qui précède. Il existe déjà là-bas 60 mégabassines et plus de 50 sont programmées pour s'y ajouter. Une mégabassine ne se remplit pas avec l'eau de pluie mais par pompage en hiver dans les nappes phréatiques. Les opposants considèrent que ces nappes appartiennent au bien commun. Les mégabassines déjà en place permettent à seulement 5% des agriculteurs des Deux-Sèvres de s'approprier de l'eau au détriment d'autres usages et des autres agriculteurs. Elles sont financées à 70% par l'État. Le but avoué de ces gigantesques ouvrages d'eau est d'assurer et de promouvoir l'agro-industrie, principalement des cultures de maïs qui sont exportées ensuite par le port de La Rochelle. Il s'agit donc pour quelques gros agriculteurs (FNSEA) de réaliser de juteuses affaires, tout en dégradant la biodiversité. Car une mégabassine s'étend en moyenne sur 8 hectares, soit l'équivalent d'une dizaine de terrains de football ! Manifester contre les mégabassines, dans les Deux-Sèvres comme ailleurs,

viser bien une fin particulière, mais celle-ci se rapporte à une fin plus large qui considère l'eau comme bien commun, loin de l'avidité de quelques-uns.

La fin ne justifie pas n'importe quel moyen

L'une des originalités de la pensée de Gandhi a été de montrer que la fin ne justifie pas n'importe quel moyen. Il raconte : « On entend dire : "les moyens, après tout, ne sont que des moyens". Moi, je dirais plutôt : "Tout en définitive, est dans les moyens". La fin vaut ce que valent les moyens¹. » Et s'adressant aux Anglais, il explique : « Votre grande erreur est de croire qu'il n'y a aucun rapport entre la fin et les moyens. Cette erreur a fait commettre des crimes sans nom à des gens qui étaient considérés religieux. C'est comme si vous prétendiez que d'une mauvaise herbe, il peut sortir une rose [...]. Les moyens sont comme la graine et la fin comme l'arbre. Le rapport est aussi inéluctable entre la fin et les moyens qu'entre l'arbre et la semence². »

De plus, l'expérience de la vie a montré à Gandhi, nous confie-t-il, « qu'un bien durable ne peut jamais venir du mensonge et de la violence³ », et il constate que ceux qui « s'abaissent

1. Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », n° 200, 1969, p. 147.

2. *Ibid.*, pp. 148-149.

3. *Ibid.*, p. 148.

à employer n'importe quel moyen pour arracher une victoire, ou qui permettent d'exploiter d'autres peuples ou d'autres personnes plus faibles, ceux-là non seulement se dégradent eux-mêmes, mais aussi toute l'humanité¹ ».

Ce que Gandhi dégage, c'est une nouvelle dialectique des rapports entre la fin et les moyens. En Occident, aujourd'hui comme hier, le problème du rapport fin-moyens est trop souvent traité par une solution *mécanique*, celle d'une déduction abstraite des moyens à partir d'une fin. La fin d'une action étant posée, on abandonne alors sa réalisation à n'importe quels moyens. N'entend-on pas souvent dire : « Tous les moyens sont bons » ou « J'y arriverai par n'importe quel moyen » ? Ces formules n'excluent pas de recourir à la violence.

Le génie de Gandhi a été de vouloir résoudre le rapport fin-moyens non par une solution mécanique, mais par une solution dialectique : celle de l'implication réciproque des moyens et de la fin. Gandhi, et les acteurs non-violents après lui, proposent une alternative à la violence qui ne doit rien aux mécanismes de la violence dénoncée. Pour eux tous, la non-violence porte en elle la forme des rapports humains qu'elle vise à instaurer. D'abord parce qu'elle implique que chacun·e se sente personnellement responsable de

1. *Ibid.*, p. 151.

l'avenir de tous et toutes et agisse en conséquence. Ensuite parce que son point d'ancrage et d'application n'est pas l'individu solitaire mais le rapport interpersonnel. Là s'exprime la force du combat non-violent, c'est-à-dire l'exercice d'un pouvoir capable d'opérer un changement social ou politique, sans que les opprimés d'hier deviennent les oppresseurs de demain.

Le principe éthique

Le rapport fin-moyens pose une question essentiellement éthique. L'avantage du principe éthique, qui veut ici que des moyens moralement justes soient employés pour faire grandir le bien commun, réside dans le fait que ce principe participe au caractère de l'action avec un rôle actif. Ce principe exerce sur l'action un effet inducteur parce qu'il voit la situation conflictuelle sous l'éclairage directionnel de la fin visée, et la fin visée sous l'éclairage directionnel des moyens mis en œuvre. Le principe éthique n'est effectuant que comme indication, orientation, invitation inductrice. Alors que le principe n'a qu'une portée généralisante, l'action doit, inévitablement, être totalement déterminée, concrète et ponctuelle. Plus l'action va effectivement dans la direction de sa fin visée, plus il y a cohérence entre fin et moyens et mise en œuvre du principe éthique. En d'autres termes, les moyens sont

la fin en devenir.

S'il est exact qu'une fin juste exige des moyens justes, il est cependant inexact que des moyens moralement justes conduisent inéluctablement à une fin moralement juste. Martin Luther King est parvenu lui-même à identifier le danger que présenteraient des moyens justes dépourvus d'une référence au bien commun. « Ces dernières années [écrit-il en 1964], j'ai constamment insisté dans mes conférences, ou mes prédications, sur le fait que les moyens que nous utilisons doivent être aussi justes que les buts que nous voulons atteindre. J'ai tenté de démontrer qu'il ne fallait pas utiliser des moyens immoraux pour atteindre des buts moraux. Mais aujourd'hui j'affirme qu'il est encore plus faux d'utiliser des moyens moraux pour atteindre un but immoral². » En écrivant cela depuis la prison de Birmingham où il se trouvait incarcéré, King s'adressait aux autorités religieuses qui avaient refusé de le soutenir dans cette ville, sous prétexte que les manifestations du mouvement noir allaient déclencher des désordres dans les rues. En vérité, le véritable « désordre » était que depuis deux siècles les Noirs n'avaient pas les mêmes droits civiques que les Blancs. Les autorités religieuses parlaient de

2. M. L. King, *Révolution non-violente*, Paris, Payot, 1965, p. 116.



paix publique, mais cette paix, qu'avait-elle de publique ?

Comme le philosophe Éric Weil le souligne : « Trop souvent, les promesses les plus nobles et qui méritent que tout

homme collabore à leur réalisation ne servent que de paravent à la paresse morale, aux instincts les plus bas, à la lâcheté, à la froideur de cœur : le but justifie alors n'importe quel moyen,

simplement parce que l'invocation du but doit faire taire toute objection, toute discussion au sujet de la valeur morale [...], et la tyrannie la plus arbitraire parlera de dignité, de liberté et de libération de l'homme pour imposer des mesures dont les effets moraux font oublier jusqu'au concept de liberté.¹ »

La question du rapport fin-moyens devrait paraître essentielle à toute personne qui cherche à rendre le monde plus juste. Malheureusement, nombre de penseurs et d'acteurs politiques ont délaissé cette question, glissant sans rémission de la justification de la fin à la justification de n'importe quels moyens. Les exemples ne manquent pas : le bonheur du peuple par la Vertu moyennant la Terreur et la guillotine avec Saint-Just, une société sans classe par la dictature temporaire du prolétariat avec Marx. Sans oublier la grandeur de l'individu qui conduit avec le romantisme et le libéralisme à l'abandon progressif de la sphère publique au profit de la sphère privée – ce qui favorise l'individu fort au détriment de la recherche collective du bien commun, comme nous pouvons le constater avec le néolibéralisme de notre époque opaque. ●

1. É. Weil, *Philosophie morale*, Paris, Vrin, 1981, p. 67.

ZIAD MEDOUKH, ARTISAN DE LA NON-VIOLENCE À GAZA

PORTRAIT



ALAIN REFALO

est enseignant,
auteur notamment
du livre *Le paradigme
de la non-violence :
itinéraire historique,
sémantique et
lexicologique*,
Lyon, Chronique
sociale, 2023.

Ziad Medoukh est directeur du département français de l'université Al-Aqsa de Gaza. Amoureux de la langue française qu'il considère comme « la langue de la paix et de l'espoir, la langue du témoignage et de la résistance », il a poursuivi ses études supérieures en France, obtenant un doctorat en didactique des langues à l'Université Paris VIII. Écrivain et poète, il a notamment publié en 2012 *Gaza, Terre des oubliés, Terre des vivants*, un recueil de poésies sur sa ville natale et l'amour de sa patrie. Il est le premier citoyen palestinien à avoir obtenu, en 2011, la distinction de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française. Il a remporté le premier prix du concours Europoésie en 2014 et le prix de la poésie francophone pour ses œuvres poétiques en 2015.

Éducateur à la non-violence

Mais Ziad Medoukh est aussi un artisan de paix et un militant de la non-violence. Fondateur en 2004 du Centre de la paix, au sein de son université, il est convaincu de l'importance de l'éducation et de la

non-violence comme formes de résistance. Il organise régulièrement des rencontres et des formations sur les droits humains, la démocratie, la non-violence, la tolérance et la paix, particulièrement pour les enfants et les familles, durement touchés par les bombardements depuis des années. En 2014, après la sanglante offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza, il crée une cellule de soutien psychologique pour les enfants traumatisés, qui intervient dans les écoles, les jardins d'enfants, les centres d'accueil. Cette année-là, Ziad Medoukh est nommé ambassadeur par le Cercle universel des ambassadeurs de la paix. En 2017, il obtient le Prix international de la Fondation indienne Jamalal Bajaj, pour ses activités en faveur des jeunes et des enfants de Gaza et pour son encouragement à la résistance non-violente.

Ziad Medoukh a découvert la non-violence lorsqu'il était jeune homme durant la première intifada en 1988. Dans son livre, *Être non-violent à Gaza* (2019), il raconte qu'un jour, il a suivi des camarades de classe partis « lancer des pierres sur des sol-

« Mais soudain, se souvient-il, la pierre est tombée de ma main et j'ai commencé à réfléchir à d'autres moyens de résister contre les occupants de notre terre¹. » Il se documente, découvre Gandhi et ses principes de résistance et se promet de consacrer sa vie « à résister par l'éducation, la culture, la non-violence et le travail auprès des jeunes. »

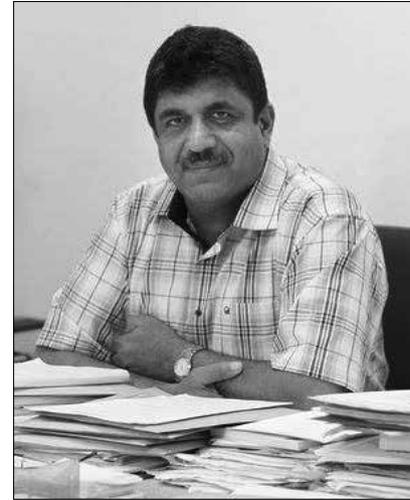
Sa réflexion se nourrit également de celle impulsée par Mubarak Awad, un universitaire palestinien qui avait créé dans les années 80 à Jérusalem le Centre palestinien pour l'étude de la non-violence. Il avait alors travaillé sur les possibilités d'une stratégie de lutte non-violente dans les territoires occupés. Ses idées avaient alimenté pour une part les initiatives de non-coopération et de désobéissance civile durant la première intifada. Si, à cette époque, les médias ont surtout montré des images d'enfants lançant des pierres aux soldats israéliens, il n'en reste pas moins que pour l'essentiel la résistance populaire palestinienne était non-violente : cessation de travail dans les colonies, boycott des produits israéliens, grève des impôts. Une économie parallèle se développait avec des coopératives agricoles. La solidarité interne à la société civile palestinienne était alors

1. Ziad Medoukh (en collaboration avec L. Baudoin et I. Mérian), *Être non-violent à Gaza*, Éd. Culture et Paix, 2019, p. 51.

très forte durant les longues grèves.

Après l'échec de la seconde intifada armée durant les années 2000-2004, la lutte reposait essentiellement sur la stratégie de la non-violence. C'est dans le territoire de Gaza, sous blocus israélien depuis 2007, qu'ont eu lieu les initiatives de résistance les plus importantes, notamment depuis 2018, avec la « marche du retour ». Cette marche désormais annuelle célèbre l'anniversaire de la Nakba, c'est-à-dire l'exode palestinien de 1948 lors de la première guerre israélo-arabe.

Pendant des années, dans les territoires palestiniens, explique Ziad Medoukh, cette résistance non-violente a revêtu trois formes principales : la résistance par le travail des paysans « qui restent sur leurs terres pour cultiver les champs, malgré les tracasseries et les dangers de l'occupation », les manifestations pacifiques « contre le mur de la honte qui ont lieu régulièrement, notamment dans les villages de Bil'in et Nilin, près de Ramallah », et le boycott des produits fabriqués dans les colonies israéliennes. Ziad Medoukh reste persuadé qu'Israël redoute, plus que tout, ce type de résistance non-violente pour sa propre image sur le plan international. Il estime que « cette forme de résistance, non seulement développe la dignité humaine, mais garantit l'indépendance et la capacité à endurer les représailles et à lutter contre toutes les



formes d'injustice² ». Pour lui, « l'option pour la non-violence demande des sacrifices, certes, elle demande aussi de la patience. Mais notre peuple est connu pour sa capacité à endurer des sacrifices pour la terre de Palestine. Et surtout il est connu pour sa patience. Depuis plus de 62 ans, notre peuple souffre et malgré tout cela, il résiste, il garde l'espoir. Oui, la vie continue en Palestine³ ».

Après le 7 octobre

Après les massacres commis par les groupes armés du Hamas le 7 octobre 2023 en Israël, Ziad Medoukh a vu sa vie à Gaza totalement basculer. Très

2. Ziad Medoukh, « La résistance par la non-violence en Palestine : choix, stratégies, défis », dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 155, juin 2010, p. 67.

3. *Idem* p. 68.

vite, il décide de rester dans sa ville natale auprès des siens, tandis que son épouse et ses enfants fuient vers le sud de l'enclave. « Pourquoi ai-je décidé de rester seul et de subir l'horreur, l'angoisse et l'inquiétude ? Parce que je ne veux pas vivre une deuxième Nakba, une deuxième catastrophe. Si aujourd'hui je quitte ma maison, ma ville, Gaza, je quitte la Palestine et je serai de nouveau réfugié », expliquait-il à *Mediapart* le 17 octobre 2023.

Le 2 décembre, une frappe détruit son immeuble. Il perd tout, ses biens, sa bibliothèque, ses souvenirs. Il devient un sans-abri comme des centaines de milliers de ses compatriotes. Il considère que rester à Gaza est une forme de résistance. « Je préfère mourir debout chez moi », souligne-t-il. Le lendemain, son frère, ingénieur agronome reconnu et investi dans la lutte contre la pauvreté, la femme de celui-ci et leurs cinq enfants meurent dans les bombardements de l'armée israélienne.

Depuis, Ziad a changé à cinq reprises de maison et de quartier. Il vit dans une maison surpeuplée avec quarante autres personnes. Il survit, parfois avec un repas tous les trois jours. Tout son quotidien est occupé à essayer de trouver de l'eau ou de la nourriture, à trouver un peu de bois, et à recharger son téléphone portable grâce à quelques panneaux solaires encore en état. Il assiste, impuissant,

à la destruction de sa ville, de ses écoles, de ses hôpitaux, de ses universités. Sur son compte *Facebook*, il entretient la chronique macabre des blessés, des morts et de toutes les destructions colossales engendrées par les bombardements. « L'objectif de l'armée israélienne, quand elle fait une incursion, n'est pas de détruire le Hamas ou de récupérer les otages, mais de rendre Gaza inhabitable afin que les Palestiniens s'en aillent », commente-t-il.

Le 12 juillet dernier, dans un texte écrit pour le journal *L'Humanité*, il témoigne de la souffrance de son peuple, mais aussi de sa résilience, de sa capacité à s'adapter et à résister. « À Gaza, confie-t-il, nous avons le choix uniquement entre mourir sous les bombes de l'occupation ou subir et souffrir dans des conditions inacceptables et inimaginables ». Il ajoute que « le seul élément qui réchauffe nos cœurs brisés est le soutien indéfectible de ces solidaires de bonne volonté partout dans le monde, notamment le soulèvement des jeunes étudiants dans les universités américaines et européennes qui réclament un cessez-le-feu immédiat et une application du droit international. » Fidèle à la non-violence, malgré les massacres commis en toute impunité, chacun de ses messages sur son compte *Facebook* se termine par cette antienne : « Gaza la rebelle résiste en toute dignité ! ». ●

POÈME

*À Gaza en Palestine
Sous les bombes
La musique est lutte
L'art est combat
La culture est résilience
L'éducation est résistance
Récupérer un instrument de musique
dans les décombres d'une maison
détruite par les bombardements est défi.
Quand la musique exprime la colère, la
souffrance, la dignité et les espérances
de tout un peuple horrifié.
En Palestine, la résistance est art
La dignité chant
L'espoir création
Et la vie mélodie !*

**Ziad Medoukh,
25 juillet 2024**

LA FRESQUE DES NOUVEAUX RÉCITS

AGIR AU QUOTIDIEN



ÉLISABETH MAHEU
est membre du comité
de rédaction d'ANV.

Clément, des Vagabonds de l'Énergie (vagabondsenergie.org), est intervenu lors du Village des Alternatives du troisième lieu Ras'Campagne, à Bourg-Achard (rascampagne.org). Ce fut un très bon moment. Mais de quoi s'agit-il ?

Clément nous a d'abord proposé le jeu de cartes : « La fresque des Nouveaux Récits » réalisé à partir de données en anthropologie, sociologie, neurosciences, etc., et du rapport du Giec. Nous avons mieux compris l'influence des normes, les biais cognitifs, les freins ou l'art de trouver des excuses à l'inaction climatique. L'impact des récits dominants – comme la pub et son *american way of life* – ou bien celui des récits alarmistes sont tels qu'ils risquent de faire de nous des moutons dociles ou des fatalistes angoissés.

Pourtant, grâce à notre plasticité cérébrale et notre quête de sens, nous sommes capables de changer nos perceptions de la réalité, de résister et de défendre la vie, d'analyser les causes des problèmes et d'inventer des solutions. « Mais pour créer une société différente, il faut déjà l'imaginer » (Cyril Dion, réalisateur du film *Demain*).

Et c'est à cela que nous avons joué ce jour-là, dans le second temps de l'atelier. À quatre voix, nous avons produit un joyeux discours oral pour inaugurer **notre** village, construit autour de passages et d'espaces où les gens se croisent, communiquent et peuvent débattre confortablement de leurs différences, désaccords et désirs. Il a fallu 10 ans, avec des élans collectifs et des creux de vague, depuis le rêve de sept utopistes jusqu'à l'investissement des lieux par les habitants. En passant par un point de bascule étonnant où, avec environ dix pour cent de la population acquise à la cause, une nouvelle équipe municipale a posé les premières pierres...

Ce récit imaginaire, nous l'avons bâti en une heure ! Imaginaire ? Quoi que... Peut-être avons-nous réellement fait un petit un pas supplémentaire dans notre grand voyage vers un futur désirable ! ●

› Pour en savoir plus et participer à un atelier, vous pouvez consulter le site www.fresquedesnouveauxrecits.org



Michel Rocard
Faire la paix

Éd. Double ponctuation, 2021, 114 p., 14 €

Ce livre rapporte un texte inédit rédigé par l'ancien Premier ministre Michel Rocard. Il y revisite son engagement dans le processus qui a conduit en 1988 aux Accords de Matignon, scellant l'avenir des relations entre la métropole et son ancienne colonie, et surtout entre Caldoches, héritiers de la colonisation, et Kanaks, peuple premier de ces îles. Ils ne sont pas condamnés mais invités à vivre ensemble.

Après une captivante description de son engagement dans la construction des négociations entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, Michel Rocard expose son analyse sur la manière de construire une paix juste et durable; méthode qui a récemment échappé à Emmanuel Macron, avec les suites dramatiques que l'on sait en Nouvelle-Calédonie.

Georges Gagnaire



Juliette Morice
Renoncer aux voyages. Une enquête philosophique

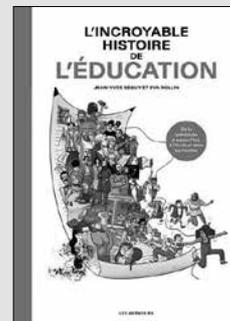
Paris, Puf, 2024, 248 p., 20 €

Où en sommes-nous de notre rapport au voyage en ces temps où l'on sait que se déplacer en avion et en voiture affecte le dérèglement climatique bien plus que le train? L'auteure, docteure et agrégée de philosophie, laisse chacune se débrouiller avec cette question éthique.

Juliette Morice nous fait découvrir les controverses qui ont toujours existé sur le voyage, de Sénèque à Montaigne, de Diderot à Lévi-Strauss, en passant par Baudelaire et bien d'autres, qu'ils soient partisans ou adversaires de ces pérégrinations au loin.

Découvrir les autres et les ailleurs – et soi-même au passage – demeure un puissant désir. Mais les autres et les ailleurs existent-ils vraiment? Un livre intelligent, documenté, franchement passionnant.

François Vaillant



Jean-Yves Séguy et Éva Rollin
L'incroyable histoire de l'éducation

Paris, Les Arènes BD, 2024, 280 p., 26€

Cette BD, aussi drôle qu'érudite, est un fabuleux périple de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui : comment a-t-on éduqué et enseigné à travers les âges? En famille, à l'école, à la campagne, en ville, en période de guerre... Ce voyage de 280 pages se limite à notre pays! De la férule aux bons points du Maréchal Pétain, de la scolastique à l'éducation des jésuites d'autrefois, des druides à Montessori : quel regard sur l'enfant? Quel rôle des religions? Quelle place pour les filles?

Ces dessins colorés d'Éva Rollin et ces clin d'œil impertinents à nos mœurs actuels sont un régal! Cette plongée dans l'histoire nous donne des clés pour comprendre l'enjeu de l'éducation. Quel superbe cadeau pour parents, éducateurs et enseignants!

Élisabeth Maheu

LES INFOS DU MAN

Secrétariat national du Man

187, montée de Choulans, 69 005 Lyon
+33 (0) 6 18 91 78 47
man@nonviolence.fr
www.nonviolence.fr



Le Parlement de rue

Samedi 29 juin, le Man Nancy et une dizaine d'autres organisations ont mis en place et organisé un Parlement de rue. Il s'agit d'une initiative de mobilisation collective et novatrice pour donner la parole aux personnes migrantes et montrer qu'une autre politique migratoire basée sur l'accueil et la solidarité est possible.

Cette journée riche en enseignements et en émotions est le fruit de près de six mois de travail participatif des associations nancéiennes. Elles se sont inspirées des Parlements de rue organisés à Paris l'année dernière par une coalition d'associations (dont par exemple le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, le Secours Catholique ou encore Médecins du Monde). Il s'agissait

de réagir à la politique migratoire répressive et discriminatoire du gouvernement et surtout au projet de loi Asile et Immigration déposé en première lecture au Sénat en février 2023. En s'inspirant de l'initiative du Parlement de rue des travailleuses domestiques à Bruxelles, ce collectif a choisi d'adapter cette forme originale d'action de sensibilisation au contexte politique français. La première représentation du Parlement de rue des personnes migrantes a eu lieu à Paris le 1^{er} juillet 2023 : entre 300 et 500 personnes ont assisté à une audition parlementaire fictive d'une trentaine de minutes, jouée par des personnes migrantes et sans-papiers. Puis les échanges se sont poursuivis dans le cadre d'un village des associations et d'un espace presse. Une seconde édition a été organisée le

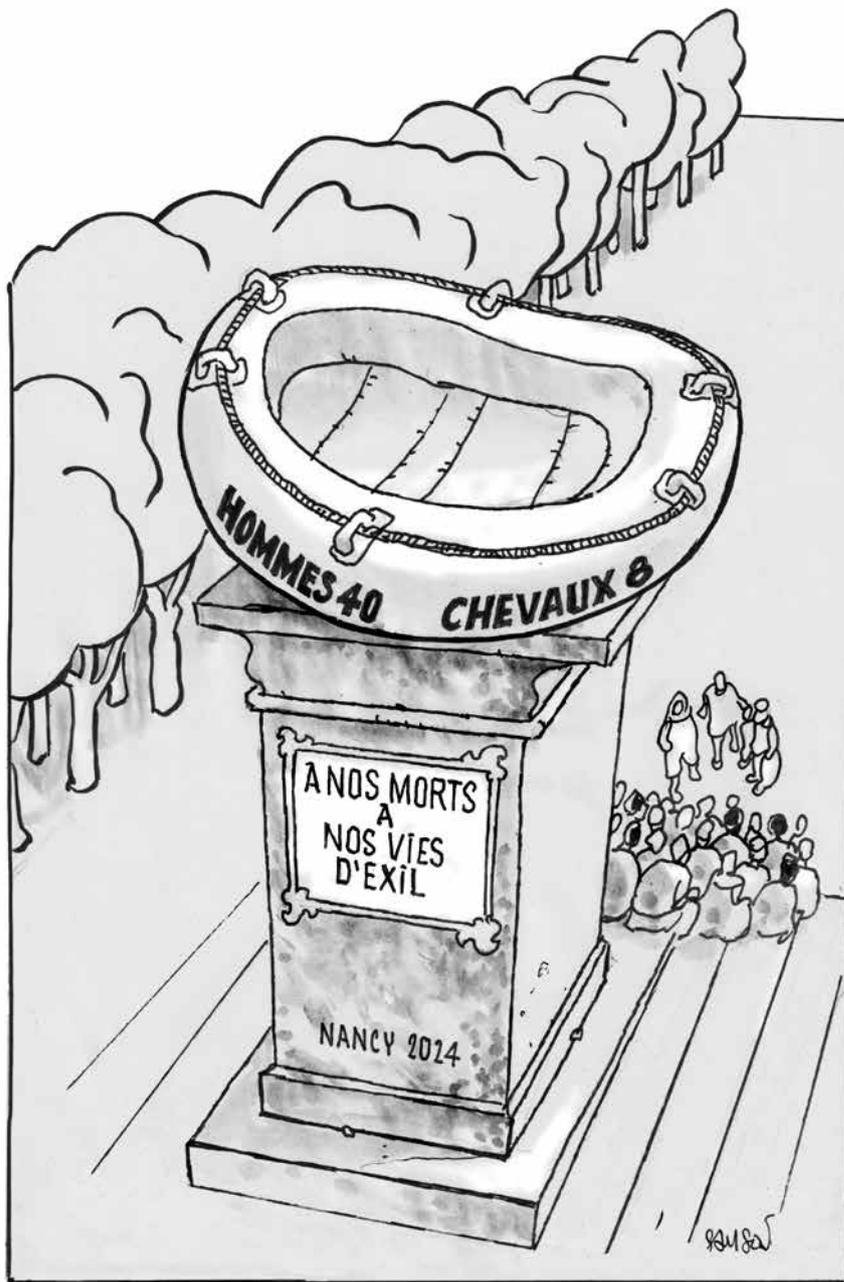
17 décembre 2023.

Les retours d'expériences et les outils de mobilisation mis à disposition ont inspiré et motivé le Man Nancy et ses partenaires à reproduire cette initiative, alors que le projet de loi a finalement été adopté le 27 janvier 2024. Après plusieurs mois de préparation donc, le jour J est arrivé, et hasard du calendrier, ce fut à la veille du premier tour des élections législatives anticipées du 30 juin, suite à la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale.

La journée a commencé tôt pour les bénévoles qui ont installé le village associatif sur la place de la Carrière et passé la matinée à aménager leurs stands respectifs. Les militants du Man Nancy avaient sélectionné une série d'ouvrages adaptés à la thé-

matique du jour, ainsi que plusieurs flyers et des bulletins d'adhésion au Man. Par ailleurs, chaque association avait préparé une fiche synthétique recto-verso sur un volet délétaire de la loi Asile et Immigration, avec l'aide d'étudiants de Sciences Po, afin d'expliquer concrètement ce qui change avec la promulgation de cette loi et d'en dénoncer les conséquences, en termes d'obligations de quitter le territoire français, d'exigence de la maîtrise du français, d'enfermement administratif, etc. Le Man, pour sa part, a travaillé sur l'article 46 qui introduit le contrat d'engagement républicain pour les personnes demandant un titre de séjour, ce qui accroît les risques de refus ou de retrait pour manquements, très probablement dans certains cas sur un fond discriminatoire ou arbitraire, car les principes républicains énoncés sont extrêmement vagues et sujets à interprétation.

L'installation du village associatif s'est terminée par un déjeuner convivial partagé entre les bénévoles de l'événement avant l'ouverture au public. Le coup d'envoi a été lancé par la tenue d'un Cercle du silence sur la place Stanislas, moment de solidarité en hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie pendant leur parcours migratoire. Avant une minute de silence, les prises de parole ont été l'occasion, à la veille des élections, de rappeler la précarité dans laquelle vivent ces





Élections et mobilisation citoyenne

Le 9 juin dernier a marqué un tournant dans l'actualité politique, quand Emmanuel Macron annonça la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet. Cela fut également le début d'une mobilisation citoyenne exceptionnelle face à la crainte de voir le Rassemblement National accéder au pouvoir. En à peine trois semaines, la société civile s'est organisée pour appeler à faire barrage à l'extrême droite.

Le Man n'a pas manqué de réagir et de faire entendre sa voix, en publiant un communiqué de presse intitulé « Pour un Front populaire des forces de gauche et écologistes ». À l'instar de nombreuses autres organisations, nous avons appelé à une mobilisation massive pour dénoncer le programme dangereux du Rassemblement National et de ses alliés, rappelant que les plus démunis de notre société en seraient les premières victimes. Nous avons affirmé notre soutien à toutes les initiatives de résistance pacifiques et constructives et au rassemblement de toutes les forces de gauche, politiques, syndicales, associatives et citoyennes pour battre l'extrême droite dans les urnes et construire une alternative progressiste, sociale et écologiste.

Nous avons rejoint le collectif

personnes, et les cibles qu'elles constituent dans les discours de haine, xénophobes et racistes du Rassemblement National, et d'appeler à se mobiliser massivement dans les urnes.

Après cela, les personnes migrantes actrices de la performance théâtrale ont entrepris une déambulation : un bateau de décor illustre leur parcours migratoire. Suivies par la foule, ces personnes ont tour à tour dit leur prénom, leur pays d'origine, elles ont énuméré les pays qu'elles ont été forcées de traverser pour arriver jusqu'en France, longue liste synonyme de parcours difficiles et périlleux.

Le cortège a finalement débouché sur la place Nelson Mandela où une scène aménagée pour l'occasion a permis à tous de profiter de la performance théâtrale coécrite et jouée par ces personnes exilées. Elles nous ont raconté leurs parcours, les raisons de leur départ, leurs rêves, mais aussi leurs difficultés et leurs désillusions. Ce fut un moment extrêmement touchant auquel ont assisté près de 300 personnes, captivées par leur récit et profondément interpellées par ces douloureuses réalités migratoires.

L'après-midi s'est poursuivi et conclu par le forum associatif qui a permis au public de découvrir les associations organisatrices et d'échanger avec les acteurs du projet. Sur une petite estrade aménagée au centre de la place, les prises de parole des représentants

des associations se sont succédées pour revenir sur les effets délétères de la loi et plaider pour une autre politique d'accueil migratoire, basée sur l'accueil et la solidarité.

En somme, cette journée touchante et remplie d'humanité fut une manière originale de sensibiliser le plus grand nombre aux réalités que vivent ces personnes à leur arrivée en France, et de déconstruire les idées reçues. Surtout, ce sont les personnes migrantes elles-mêmes qui ont pris la parole dans l'espace public et qui nous ont partagé leur histoire, fait encore trop rare.

Le Man soutient cette initiative et sa répliation dans d'autres villes : un Parlement de rue est d'ores et déjà prévu à Orléans le 12 octobre prochain. À suivre donc !

Pour en savoir plus sur cette initiative, vous pouvez consulter le site dédié parlementderue.org et même visionner le documentaire qui retrace la construction et le déroulé du premier Parlement de rue à Paris. N'hésitez également pas à aller jeter un œil sur la chaîne Youtube du Man où vous trouverez une vidéo sur cette journée à Nancy avec des extraits du spectacle, les réactions du public et les commentaires des associations organisatrices ! ●

« Démocratie, droits et libertés » initié par la Ligue des Droits de l'Homme au printemps. Outre la signature de plusieurs textes communs, nous avons pu échanger nos points de vue sur les stratégies d'action envisageables dans ce court temps de campagne électorale : participation aux manifestations, sessions de tractage, collages d'affiches, communication massive sur les réseaux sociaux et autres actions diverses et variées pour toucher le plus grand nombre de personnes possible.

Afin d'être plus efficaces, d'augmenter notre visibilité et d'empêcher une victoire de l'extrême droite, nous avons encouragé les initiatives de mutualisation des ressources publiées par nos différentes organisations, tel le site créé par *Vox Public* (agir-legislatives2024.org). Communiqués, tribunes mais aussi affiches, tracts ou encore posts à destination des réseaux sociaux y ont été répertoriés pour être facilement accessibles et appropriables. La Ligue des Droits de l'Homme a créé une carte interactive recensant toutes les manifestations et actions organisées par les groupes locaux de nos organisations (et indiquant les territoires où l'extrême droite était susceptible de remporter les élections).

Une réflexion de fond

Cela fut l'occasion de constater encore une fois que, si dans les villes, nous réussissons à nous organiser,

nous sommes généralement très peu implantés dans les territoires ruraux, là où le vote pour le Rassemblement National est le plus massif. C'est donc une réflexion de fond qu'il nous faut entamer : comment étendre notre champ d'action et notre portée ? C'est l'objet de notre travail dans les mois, et même les années à venir. Les élections sont désormais passées et nous avons accueilli l'arrivée en tête du Nouveau Front Populaire avec soulagement, tout en appelant, dans un communiqué de presse publié à l'issue du scrutin, à rester lucides et mobilisés. En effet, ce n'est qu'un début, et les forces politiques doivent être à la hauteur des attentes de la population, répondre aux besoins urgents de justice sociale et climatique, et consolider notre démocratie fragilisée.

Au lendemain du second tour, les militants du Man se sont réunis par visio en Conseil Intergroupes (CIG) afin de réfléchir aux suites à donner dans ce nouveau contexte politique. S'il nous faut appuyer la dynamique et continuer à porter nos revendications avec détermination, il nous faut aussi réussir à « aller vers » et établir un dialogue avec les électeurs qui ont voté pour l'extrême droite, dont un grand nombre sont des « fâchés pas fachos », pour reprendre l'expression de François Ruffin.

C'est ce que plusieurs militants ont fait avant les élections : échanger

avec leurs voisins, argumenter mais aussi écouter. C'est ce qu'ont fait certains groupes à l'occasion de cafés de la non-violence, en garantissant un cadre de sécurité et de convivialité où il est possible d'affirmer sa position, et aussi d'exprimer ses dilemmes et ses tâtonnements en se sentant pleinement écouté et respecté. C'est à cette condition qu'il est possible de s'enrichir des apports les uns des autres et de bouger, plutôt que de se crispier dans une posture défensive. C'est ce travail de débat citoyen et de production d'intelligence collective qu'il nous faut poursuivre dans ce contexte politique mouvant et incertain. C'est cela que devrait signifier... parlementer !

En conclusion, comme exprimé dans le communiqué de presse du Man, « la période politique qui s'annonce demandera du calme, de la lucidité, de la détermination, mais aussi des capacités de dialogue et de négociation. Ce sont là des qualités que l'on reconnaît à la non-violence ». ●



Les 21h de la non-violence à Paris!

La 3^e édition des 21 h de la non-violence organisée par Non-violence XXI (NVXXI) est programmée le samedi 19 octobre au Point Éphémère à Paris (200 quai de Valmy, 75 010).

Cette journée inédite sera ponctuée d'ateliers et de formations menées par les organisations non-violentes membres de NVXXI, dont ANV et le Man, de discussions et table-rondes ainsi que d'un village associatif. Des temps plus festifs mêlant art et enga-

gement sont également au programme!

ANV tiendra une table de presse et animera un événement. Le Man aura un stand toute la journée et présentera un atelier autour de l'exposition d'affiches d'archives réalisée à l'occasion des 50 ans du Man. À bientôt!

Entrée libre sur inscription pour les formations (voir www.nonviolence21.org)

Entrée libre pour la table-ronde et la soirée.

N.-B. Pour voir les vidéos des 21 h de la non-violence de 2023 : www.youtube.com/@NONVIOLENCE21

Formations · table-ronde · village associatif
concerts · humour · dj set

21h de la non-violence

SAMEDI 19 OCTOBRE
POINT ÉPHÉMÈRE (Paris 10e)
12H-00H

non-violence
XXI
Vie dans pour la non-violence

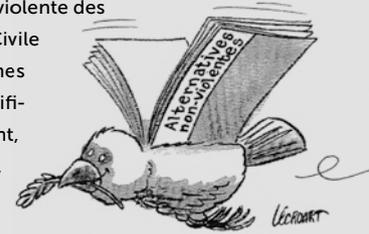
POINT ÉPHÉMÈRE

Alternatives non-violentes

Réflexions et luttes actuelles

LA NON-VIOLENCE POLITIQUE

La philosophie de la non-violence déconstruit l'idéologie de la violence nécessaire et légitime. Elle inspire des alternatives fondées sur l'exigence de cohérence entre la fin et les moyens : résistance non-violente aux injustices, défense civile, régulation non-violente des conflits, Intervention Civile de Paix. Des programmes constructifs visent l'édification, ici et maintenant, d'une société solidaire, démocratique et fraternelle.



ANV, une revue illustrée, aux formats papier et numérique

- Découvrir des combats non-violents et des initiatives, en France et dans le monde.
- Comprendre les dimensions politique, économique, sociale et écologique des événements.
- Analyser les mécanismes qui engendrent la misère, l'oppression, la révolte et la violence.
- Transmettre les dynamiques non-violentes, méthodes d'action et outils de formation.
- Partager des expériences et des réflexions critiques.

ABONNEMENT, COMMANDE ET DON

Nom

Prénom.....

Courriel

Adresse postale

Je m'abonne à la revue papier France Tarif ordinaire : 29 € Soutien à partir de : 60 € International Tarif ordinaire : 35 € Soutien à partir de : 60 €**Je commande les n° suivants (papier)** 8,50 € par numéro commandé Participation aux frais de port : + 5 €

Numéro PDF commandé en ligne : 7 €.

Je souhaite faire un don Montant du don € Je souhaite recevoir un reçu fiscal**Je règle ma commande**

Montant total €

 Par chèque à l'ordre d'ANV Par virement sur le compte

IBAN FR49 2004 1010 0702 9152 1U03 823

BIC PSSTFRPPLYO

 J'opte pour le prélèvement automatique et demande à recevoir l'imprimé SEPA à remplir.**Bulletin à envoyer**ANV, c/o Mundo-M,
47 av. Pasteur, 93 100 Montreuil**Contact**

contact@alternatives-non-violentes.org

Site Internet

www.alternatives-non-violentes.org

COMMANDEZ AU NUMÉRO

N° 212. — Sept. 2024. — 8,50 € (7 € en PDF)

Quelle autorité ?

N° 211. — Juin 2024. — 8,50 € (7 € en PDF)

Le sabotage en débat

N° 210. — Mars 2024. — 8,50 € (7 € en PDF)

Quand la non-violence inspire l'artiste

N° 209. — Déc. 2023. — 8,50 € (7 € en PDF)

La résilience à toutes les sauces !

N° 208. — Sept. 2023. — 8,50 € (7 € en PDF)

Sport : abolir le podium ?

N° 207. — Juin 2023. — 8,50 € (7 € en PDF)

Ensemble, habiter la ville

N° 206. — Mars 2023. — 8,50 € (7 € en PDF)

Risquer la mort pour ne pas tuer

N° 205. — Déc. 2022. — 8,50 € (7 € en PDF)

La recherche sur la paix

N° 204. — Sept. 2022. — 8,50 € (7 € en PDF)

Parents, même dans la précarité

N° 203. — Juin 2022. — 8,50 € (7 € en PDF)

Vendre des armes, et après ?

N° 202. — Mars 2022. — 8,50 € (7 € en PDF)

Désinformation et complotisme**Abonnez-vous en ligne !**

www.alternatives-non-violentes.org

- Revue en PDF : 12 € par an
- Revue papier : 29 € par an

Consulter les autres tarifs en ligne.

**Surfez sur notre base de données !**

- Dossiers et articles depuis la création du site ANV en 2001
- Moteur de recherche intégré par titre, auteur, mot-clé, etc.
- ANV est disponible sur Cairn pour faciliter son accès aux universitaires.

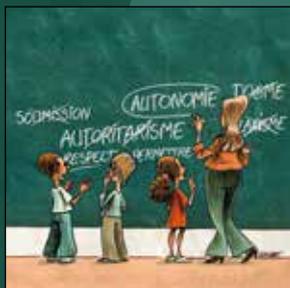
Le prochain numéro (n° 213) sera volumineux, sur le thème **La défense civile non-violente**



Gaza : en pleine agression, aider les enfants à résister.

Activité d'animation et de soutien psychologique

© Photo envoyée mi-août 2024 par Ziad Medoukh, auteur de *Être non-violent à Gaza*.



Comité de rédaction

David Berru , Patrice Coulon,
Isabelle Escoffier, Amber French,
Georges Gagnaire, Alexandra
Gallo,  lisabeth Maheu, Fran ois
Marchand, Alain Refalo, Pascal
Tozzi, Fran ois Vaillant.

Directeur de publication

Alain Refalo

R dacteur en chef

Fran ois Vaillant

Dessinateurs

Dom, L croart, Samson

Mise en page

Jean-Luc Th ron

Couverture

L croart

Cr dits photographiques : sauf mention
contraire, tous droits r serv s.

Imp. A. Vall e, 76000 Rouen

Revue trimestrielle.

D p t l gal : 3^e trimestre 2024

ISSN 0223-5498 (imprim )

ISSN 2827-0827 (en ligne)

CPPAP : 0924 G 85444

1 Dossier

Quelle autorit  ?

Pourquoi un num ro sur l'autorit  ? —  LISABETH MAHEU

Vers une autorit  partag e qui prend soin et ouvre   l'alt rit . — V RONIQUE GU RIN

L'ob issance n'est pas la soumission. — DANIEL MARCELLI

D sarmar l' cole. —  LISABETH MAHEU

L'autorit  qui permet de s'autor guler. — DANIEL FAVRE

L'autorit  : entre pouvoir et responsabilit , entre fermet  et souplesse. — F. BONY, A. LE FUR

29 Culture de non-violence

Actuel. Alternative pour demain. — ISABELLE ESCOFFIER

Premi res secousses des Soul vements de la terre. — ALAIN REFALO

Les essentiels. La fin et les moyens. — FRAN OIS VAILLANT

Portrait. Ziad Medoukh, artisan de la non-violence   Gaza. — ALAIN REFALO

Agir au quotidien. La fresque des Nouveaux r cits. —  LISABETH MAHEU

43 Les infos du Man

Le Parlement de rue   Nancy. — *Mobilisation avec le Nouveau Front Populaire...*



Revue  dit e
avec le
soutien de
Non-Violence XXI
nonviolence21.org



Revue associ e au
Mouvement pour
une Alternative
Non-violente.
nonviolence.fr



Partenaire de l'Institut
de recherche sur la
R solution Non-
violente des Conflits.
irnc.org